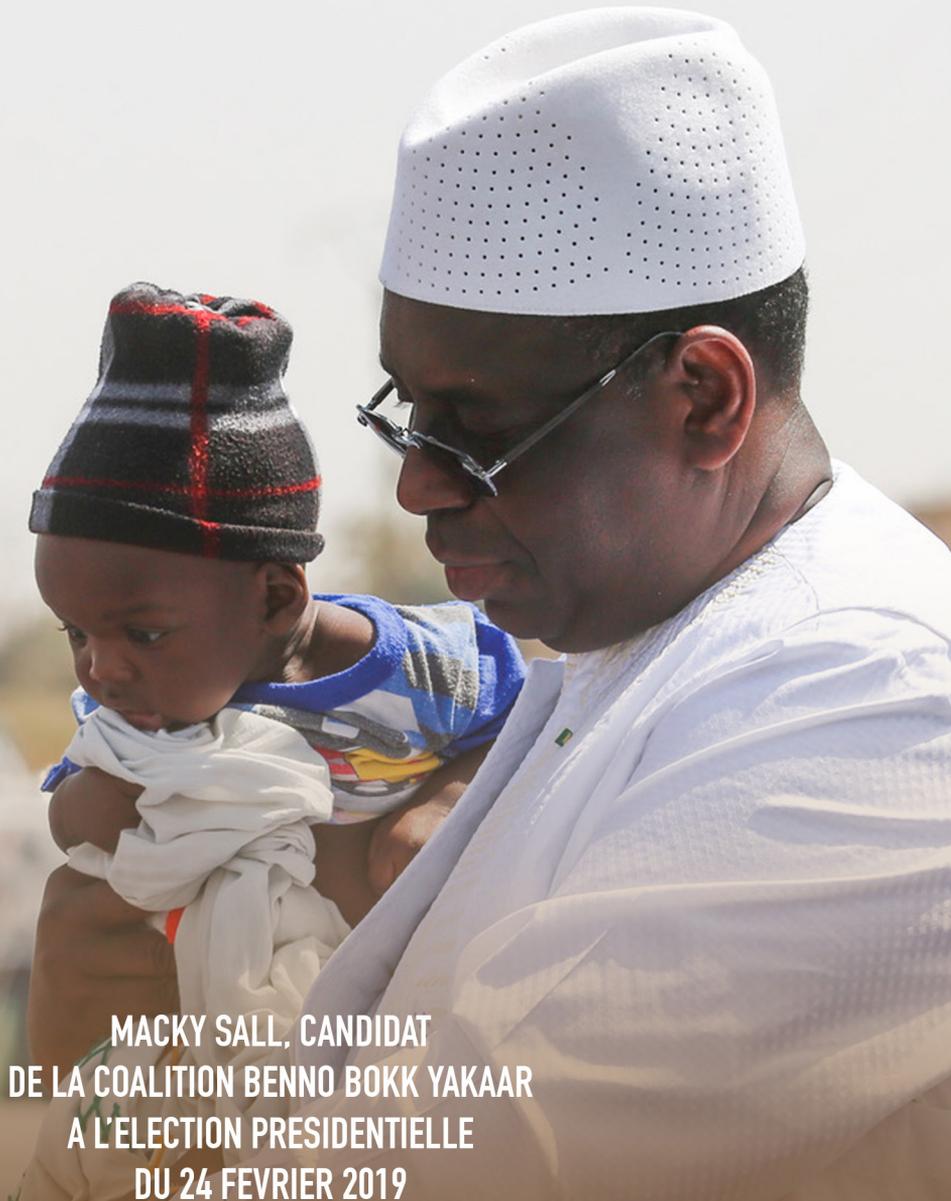


LIGGÉEYAL ÈLLÈK

LE RENDEZ-VOUS AVEC L'AVENIR



MACKY SALL, CANDIDAT
DE LA COALITION BENNO BOKK YAKAAR
A L'ELECTION PRESIDENTIELLE
DU 24 FEVRIER 2019

LE PROGRAMME





« Nous avons la responsabilité de léguer aux générations futures un pays prospère, par un effort individuel et collectif sur nous-mêmes. C'est ce qui me motive à rester dans le temps de l'action, en écoutant battre tout le cœur du Sénégal ; le cœur de nos villes et de nos campagnes, afin de poursuivre sans relâche la réalisation de notre objectif commun, pour bâtir un Sénégal uni et prospère, dans la paix, la solidarité, l'équité et la justice sociale : le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous. »

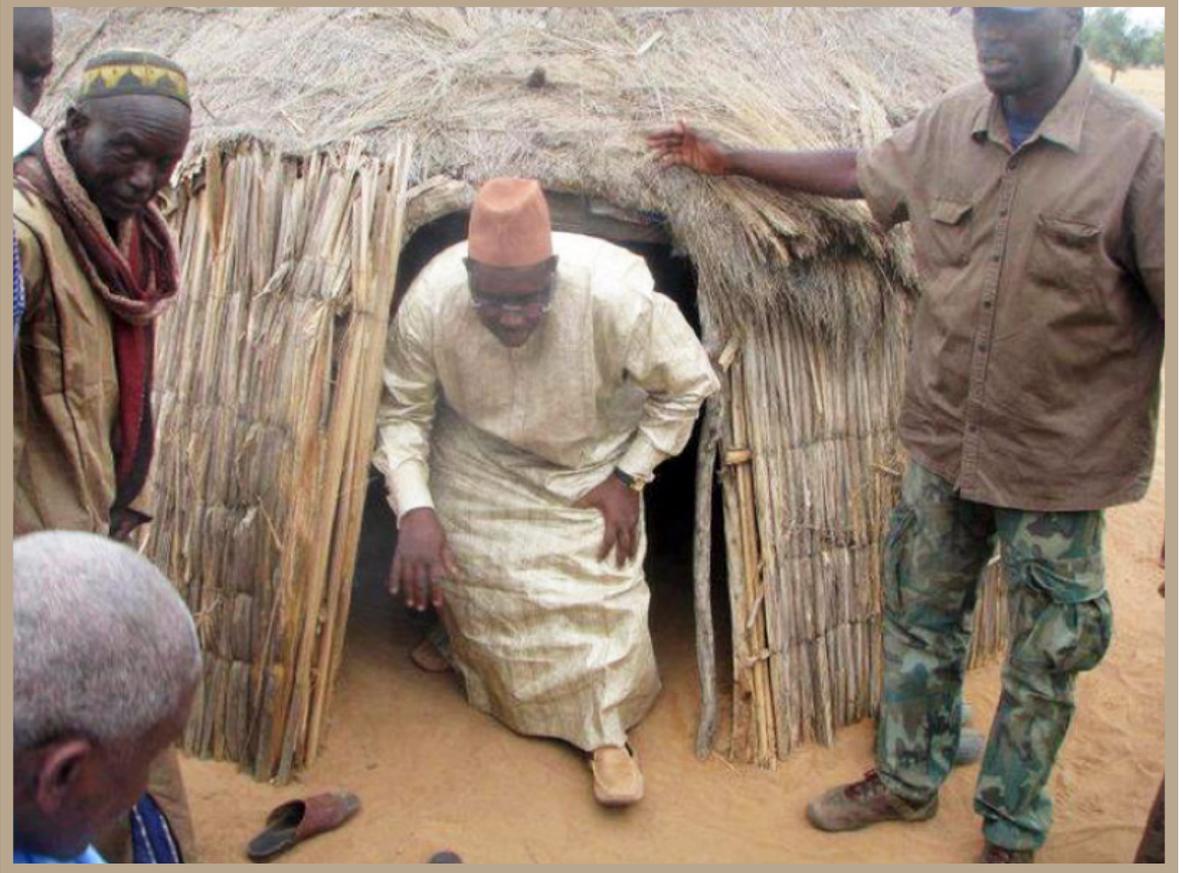
Macky Sall



SOMMAIRE

ALBUM PHOTOS	5
LETTRE A MES COMPATRIOTES	16
LES 5 INITIATIVES MAJEURES	19
• PSE : Jeunesse 2035	
• PSE : Economie sociale & solidaire	
• PSE : Société numérique inclusive	
• Le PSE vert ou la reforestation durable du territoire national	
• PSE : Cap sur l'industrialisation	
LES PROGRAMMES SECTORIELS À L'ÉCHELLE NATIONALE	37
• Programme ZERO BIDONVILLE	
• Programme ZERO DECHET	
• Programme VILLES CREATIVES	
LES ACCÈS UNIVERSELS	44
• Eau et Assainissement	
• Electricité	
• Services sociaux de base	
• Services de mobilité collective	
• Services sportifs et culturels	
LE PAYS QUE J'AI TROUVÉ EN 2012	51

LE SÉNÉGAL AU COEUR



- Le candidat Macky Sall parcourant le pays profond en 2009 :
« J'ai pu mettre un visage sur la pauvreté au Sénégal. »

UN AMOUR POUR LA CASAMANCE



- Février 2015 - Arrivée à Ziguinchor du Président Macky Sall accompagné par la Première Dame Marieme Faye Sall dans le cadre de sa tournée économique de 7 jours en Casamance.

UNE PRIORITE : LA JEUNESSE



• Février 2018 - En tournée à l'intérieur du pays, le Président Macky Sall s'incline devant les générations futures à travers les élèves de l'école élémentaire Armand Ndiaye de Popenguine.

EN COMMUNION AVEC LES FEMMES



- 8 mars 2018 - Le Président Macky Sall communiant avec les femmes au Stade Iba Mar Diop de Dakar, lors de la célébration de la Journée internationale de la Femme.

POUR UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE & UNE ÉCONOMIE DE L'INNOVATION



• Mars 2018 - Le Président Macky Sall lançant le projet Formation-Ecole-Entreprise qui vise à former des milliers de jeunes en 3 ans pour favoriser leur insertion dans le marché de l'emploi.

L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE COMME OBJECTIF STRATEGIQUE



- Octobre 2018 - Le Président Macky Sall discutant avec les femmes agricultrices dans les rizières de Diaroumé.

LIGGÉEYAL ÈLLÈK



• 14 décembre 2016 - Le Président Macky Sall a procédé au lancement des travaux de construction du Train express régional (TER) qui doit relier le centre-ville de Dakar à l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass (AIDB) en 45 minutes. Le TER porte sur un linéaire total de 55 km (en 2 voies) et dessert 14 gares, avec une vitesse de pointe pouvant atteindre 160 km/h. Sa capacité est de 115 000 passagers par jour. Il s'agit là d'un projet emblématique de mobilité urbaine conçu par le Président Macky Sall au cours de son premier mandat à la tête du pays en faveur des populations de Dakar et de sa banlieue.

LIGGÉEYAL ÈLLÈK



• Juin 2017 - Le Président Macky Sall inaugure la centrale solaire photovoltaïque de Santhiou Mékhé d'une capacité de 30 MW, une des nombreuses centrales solaires qu'il a réalisées entre 2012 et 2018 pour promouvoir un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables.

CICAD - 12 juin 2018

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PÉTROLE ET DU GAZ

concertation nationale sur la gestion des recettes issues de l'exploitation du pétrole et du gaz



- 12 juin 2018 : lancement de la concertation nationale sur la gestion des recettes issues de l'exploitation du gaz et du pétrole.

D'AUTRES VICTOIRES NOUS ATTENDENT...



- 2015 - Le Président Macky Sall communiant avec les Lionnes du Basketball (ici avec leur capitaine Aya Traoré), auréolées d'un onzième titre continental.

CA KANAM !



• 4 avril 2017 - Le Président Macky Sall, Chef suprême des armées passant en revue les forces de défense et de sécurité lors de la commémoration de la fête de l'indépendance.

« JE M'ENGAGE » !

Mes chers compatriotes,

Par la grâce de Dieu et par votre confiance, je suis devenu le quatrième Président de la République du Sénégal. J'ai consacré à cette exaltante mission toute mon énergie et toutes mes forces pour que notre pays demeure uni dans la paix, la liberté, la sécurité, la prospérité, la solidarité et l'équité.

En effet, le Sénégal, notre pays vaut tous ces sacrifices. Placé si avantageusement au carrefour des grandes civilisations, notre pays est le produit du génie créateur de nos ancêtres qui en ont fait un havre de paix parce que de cohésion. Une nation porteuse de valeurs positives, un pays solidement enraciné dans sa culture multimillénaire et ouvert à la modernité.

Il y a plusieurs millénaires sur les rives de la Falémé dans le Kédougou actuel, nos ancêtres ont jeté les bases de ce que le Président-poète Léopold Sédar Senghor a appelé plus tard le « commun vouloir de vie commune ». Plusieurs générations d'hommes et de femmes, forts de la somme de leurs expériences cumulées, ont intégré, dans leur vécu, les influences enrichissantes des vieux empires du Ghana, du Tékrou et, plus tard du Mali.

Notre nation s'est toujours nourrie de compromis dynamiques, d'apports culturels venant des quatre coins du monde. Le Sénégal est un carrefour, celui d'ethnies et de religions qui fraternisent. Ce legs, nous en convenons tous, est indivis. Il est héritage, il est enracinement. Mieux, il constitue pour les générations présentes un bouclier contre les extrémismes multiformes auxquels elles sont exposées.

Et cet héritage fonde et cimente notre pacte social, identité remarquable à nulle autre pareille. Il trouve sa traduction dans le cousinage à plaisanterie si cher au Président Senghor

Chaque génération qui arrive à maturité se doit de chérir et d'enrichir cet héritage.

Mes chers compatriotes,

J'ai décidé de briguer de nouveau votre suffrage pour consolider nos acquis et poursuivre la construction d'un avenir meilleur pour le peuple sénégalais. Le Sénégal, notre pays, est dans une phase de transformation et de progrès que rien ne devrait interrompre.

Dans un contexte lourd de menaces pour notre stabilité et celle des pays qui nous sont voisins, nous devons plus que jamais œuvrer pour la consolidation des valeurs qui fondent la République et raffermissent les liens qui nous unissent.

Au cours de mon premier mandat, j'ai entrepris la modernisation des infrastructures de notre pays qui accusaient un retard important dans ce domaine, tout en veillant à la restauration des valeurs sociales d'équité et d'inclusion qui nous sont si chères. Ceci

n'est qu'une première étape d'une belle histoire qui a commencé avec le Plan Sénégal Emergent, devenu la matrice de nos politiques publiques jusqu'à l'horizon 2035.

Au bout de cinq ans de mise en œuvre, nous avons obtenu des résultats tangibles dans tous les compartiments de la vie économique et sociale de notre Nation. Au rythme de nos réalisations, l'émergence économique et sociale tant souhaitée sera au rendez-vous plus tôt que prévu. Cet objectif est largement à notre portée puisque depuis 2012, nos performances économiques ont plus que doublé, voire quadruplé. La croissance vigoureuse et continue l'a été sur plus de cinq années consécutives, dépassant à chaque fois la barre des 6%, dans un contexte de maîtrise de l'inflation.

À fin 2018, notre économie a su générer dans le secteur formel, plus de 500.000 emplois en net (hors emplois agricoles et commerce), à la faveur de la reprise effective de l'investissement privé. Pour ce faire, j'avais mis en place dès le début de mon mandat, le Programme de Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC) à travers le Conseil présidentiel de l'Investissement et notre pays est aujourd'hui reconnu parmi les grands réformateurs du continent.

**CHAQUE GÉNÉRATION QUI ARRIVE
À MATURITÉ SE DOIT DE CHÉRIR
ET D'ENRICHIR CET HÉRITAGE.**

Grâce à nos performances économiques, nous avons pu allouer trente milliards de francs CFA aux plus démunis d'entre nous à travers le Programme national des Bourses de sécurité familiale et trente autres milliards à la promotion de l'Entreprenariat rapide dédié aux femmes et à la jeunesse.

J'ai également étendu les cartes scolaire, universitaire, hospitalière et judiciaire pour rapprocher les services publics des citoyens. Ce mouvement de déconcentration de l'administration publique a su accompagner, avec intelligence, la grande réforme de l'Acte III de la Décentralisation que j'ai initiée dès mon élection à la Magistrature suprême, avec comme objectifs la communalisation intégrale et l'érection de pôles-territoires pour promouvoir davantage la ruralité et l'équité territoriale.

Mes chers compatriotes,

Mon ambition avec le Plan Sénégal Emergent est de faire de notre pays une des sept premières économies africaines et un des pays au monde où il fait le mieux vivre.

Je reste confiant dans l'avenir, quand je vois aujourd'hui nos tout-petits s'incliner avec révérence, respect et discipline, devant le drapeau national lors de la journée de levée des couleurs que j'ai inscrite mensuellement dans le calendrier de la République pour promouvoir le civisme.

Le monde est en mutation profonde, le Sénégal ne peut s'extraire de ce mouvement. Tout en demeurant nous-mêmes, c'est-à-dire des Africains et des Sénégalais, nous devons en prendre conscience.

Si vous me renouvez votre confiance pour les cinq années à venir, je lancerai, dès 2019-2020, cinq grandes initiatives nationales :

- Le PSE Jeunesse 2035 ;
- Le PSE Économie sociale et solidaire ;
- Le PSE Société numérique inclusive ;
- Le PSE Vert ou la Reforestation durable du territoire national ;
- le PSE Cap sur l'industrialisation.

De surplus, je poursuivrai les grands programmes d'inclusion sociale et d'équité territoriale engagés

dans le cadre du PSE. Une haute priorité sera ainsi consacrée aux conditions de vie des sénégalais et à leur cadre de vie.

En plus du PUDC, du PUMA, de PROMOVILLES, du programme national des Bourses de sécurité familiale et de la CMU, je m'engage à développer trois nouveaux programmes sectoriels à l'échelle nationale :

- Le programme « zéro bidonville » de construction de 100.000 nouveaux logements sociaux subventionnés, dans toutes les communes y compris les communes rurales de plus de dix mille habitants ;
- Le programme « zéro déchet » pour prendre en charge la promotion de l'investissement dans la collecte et le traitement des déchets solides en milieu urbain afin de rendre nos villes propres et saines ;
- Le programme « Villes créatives » pour placer la créativité et les industries culturelles au cœur de la Cité.

Pour des raisons que vous comprendrez fort bien, je ne voudrais pas m'étendre sur le plan d'équipement de nos Forces de défense et de sécurité « Armées 2025 » que j'ai lancé dès mon élection en 2012. Mais, je peux vous

assurer que notre pays n'a jamais autant investi dans la modernisation et l'équipement de nos armées. Le contexte géostratégique sous-régional nous l'impose.

Au cours des prochaines années, je compte renforcer les effectifs de nos Forces de défense et de sécurité à travers des programmes spécifiques de recrutement qui seront initiés dès 2019 pour une montée progressive vers les objectifs assignés dans le plan « Armées 2025 ». Notre Marine et nos Forces de défense aérienne seront également mises à niveau dans le contexte de l'exploitation du gaz et du pétrole que nous avons découverts dans notre zone maritime.

Au plan des relations extérieures, nous allons poursuivre le renforcement de l'intégration africaine, au plan politique, sécuritaire, économique et monétaire, pour faire ainsi de la zone de libre-échange africaine et de la monnaie unique ouest-africaine une réalité. Nous étendrons nos efforts d'ouverture et de coopération renforcée à tous les pays amis et partenaires du Sénégal.

Nos succès diplomatiques ne se comptent plus depuis 2012. Notre élection au Conseil de sécurité de l'ONU et plus récemment, notre élection au Conseil des Droits de l'homme en témoignent éloquemment. En 2022, notre pays sera la capitale du sport mondial, avec l'organisation, pour la première fois en Afrique, des Jeux olympiques de la Jeunesse. Un an plus tôt, nous aurions organisé le Forum mondial, de l'Eau à Diamniadio. La même année, se tiendra le Forum Chine Afrique que j'ai le grand honneur, au nom de l'Afrique, de co-présider avec le Président chinois. Il s'agit à présent d'en tirer davantage profit au plan de la consolidation de notre croissance économique, de la création d'emplois structurés et de la promotion de nos exportations de biens manufacturés et de services.

La gestion vertueuse des affaires publiques, ainsi que le renforcement de notre système démocratique à travers des réformes de seconde génération que j'énonce dans ce programme présidentiel, tel que le cadre d'intégrité gouvernementale que je compte mettre en place pour promouvoir un « Gouvernement ouvert », sont plus que jamais une exigence citoyenne.

Aussi à travers des réformes de seconde génération en matière de gouvernance, vais-je renforcer les droits et libertés des citoyens à travers une réforme de notre système judiciaire et pénitentiaire, mais également en promouvant davantage la protection des droits du citoyen face à la puissance publique.

Je renforcerai en même temps nos politiques et instruments de lutte contre la corruption. Il s'agit là d'un impératif économique absolu et d'une question d'équité et de justice qui traduisent notre aspiration collective à une gestion saine et soucieuse de la sauvegarde de l'intérêt public.

J'ai du reste complété notre cadre d'intégrité et de gouvernance publique par la réactivation de la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI), et la mise en place de l'instrument essentiel qu'est l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), pour répondre à notre commune aspiration à davantage de transparence dans la conduite des affaires de l'Etat. La corruption ruine, en effet, tout effort de développement tout en fragilisant les

institutions de la République. C'est pourquoi, mon engagement demeure constant dans la lutte contre toutes les formes de prévarication en matière de gestion des deniers publics.

Bien entendu, nous allons continuer de faire de la concertation, un choix politique et stratégique à chaque fois que l'intérêt national l'exige dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Comme je l'ai déjà dit : « La Nation sénégalaise est à l'image de notre baobab géant, multiséculaire et solidement enraciné, dont la sève nourricière irrigue et entretient toutes les composantes. Quant à nous,

éphémères voyageurs dans le temps, nous parcourons tout juste le bout de chemin qui nous réunit sous l'ombre apaisante de cet arbre. Nul n'est assez fort pour prétendre s'y établir tout seul. Et nul n'est trop faible pour y être privé de sa place. C'est cela le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous. »

Mon serment avec la République continue.

D'autres victoires nous attendent.

Je m'engage !

LA PRIORITÉ TOUJOURS ACCORDÉE PAR NOTRE DIPLOMATIE À L'INTÉGRATION AFRICAINE, AU PLAN POLITIQUE, SÉCURITAIRE, ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE SERA RENFORCÉE



Macky SALL

LES 5 GRANDES INITIATIVES NATIONALES



PSE : JEUNESSE 2035



PSE : ECONOMIE SOCIALE
& SOLIDAIRE



PSE : SOCIETE NUMERIQUE
INCLUSIVE



LE PSE VERT OU LA
REFORESTATION DURABLE
DU TERRITOIRE NATIONAL



LE PSE : CAP SUR
L'INDUSTRIALISATION



LE PSE PRIORITÉ JEUNESSE 2035 « Investir dans l'avenir »

Investir dans l'avenir, tel est l'objectif stratégique que je fixe à l'initiative « PSE Priorité Jeunesse 2035 ». Notre nation est très jeune, avec 19,07% de notre population qui a de 0 à 5 ans, selon le recensement national effectué en 2017. Dans la même enquête nationale, 63,08 % de la population sénégalaise a de 0 à 25 ans.

Investir dans l'avenir, c'est investir dans la Jeunesse au niveau de :

- L'Education et la formation,
- L'Emploi et l'Entreprenariat ;
- La Santé et le Sport comme facteurs d'inclusion sociale ;
- La créativité, la culture et la citoyenneté.

EDUCATION ET FORMATION

Pour une école de la réussite, viable, stable et pacifiée

Comme je l'avais dit lors des Assises nationales de l'éducation et de la formation, l'éducation reste un des piliers fondamentaux sur lequel je compte asseoir le développement et l'émergence du Sénégal. Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) a été conçu dans cette perspective. Il vise en particulier un accès équitable à des conditions d'apprentissage de meilleure qualité pour tous les élèves du Sénégal. D'importants efforts ont été déjà réalisés depuis 2012 dans cette perspective. J'ai déjà fait construire et équiper 9,538 salles de classe, 333 écoles élémentaires, 162 collèges de proximité, 21 lycées, 20 blocs scientifiques et technologiques, et 12 daaras modernes, pour un investissement total de 132,6 milliards de FCFA. J'ai également initié un ambitieux programme de suppression totale des abris provisoires, le « Programme zéro abri provisoire », pour offrir aux acteurs de l'éducation, élèves comme enseignants, un cadre d'apprentissage approprié. Le programme a déjà démarré en 2018 et il s'étendra au cours du second Plan d'actions prioritaires du PSE pour un investissement de 150 milliards FCFA.

J'ai également relevé de manière substantielle le niveau des effectifs de personnels enseignants (plus de 8.000 enseignants ont été recrutés dans le service public). Les mêmes efforts de mise à niveau des effectifs de l'éducation nationale seront maintenus pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle que nous nous sommes fixés. Aussi, dans un souci de justice sociale, j'ai décidé de l'unification des statuts des différents personnels de l'éducation nationale : fonctionnaires, contractuels, volontaires, vacataires, etc. Le rythme des intégrations au sein de la fonction publique, 10.000 par an au cours des dernières années, sera maintenu au cours du second plan d'actions prioritaires du PSE.

Un véritable système de gestion électronique des carrières sera mis en place au niveau de la Fonction publique pour éviter désormais les fréquents retards observés dans la carrière des enseignants. De manière plus globale, à partir de 2019-2020, je mettrai en place un système plus équitable de rémunération au sein de la fonction publique. J'ai déjà décidé d'une revalorisation significative des conditions de vie des enseignants en augmentant l'indemnité de logement allouée aux enseignants de l'élémentaire au supérieur, de 60.000 FCFA à 100.000 FCFA.



Au plan des curricula de formation, je vais introduire progressivement l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique dès les deux dernières années du cycle primaire pour préparer davantage notre jeunesse aux défis de la société du futur. Comme vous le savez déjà, j'ai demandé à un groupe d'historiens et d'intellectuels sénégalais de niveau mondial, d'écrire l'Histoire du Sénégal. En 2019-2020, nous disposerons ainsi des résultats de cet important travail. Ceci nous permettra de mieux connaître et de nous approprier notre propre histoire, écrite par nous-mêmes, dans l'espace sénégalais. Je ferai réformer les curricula scolaires pour intégrer ces recherches dans les manuels d'histoire enseignée à nos enfants. Avec l'anglais, les technologies de l'information et de la communication, l'histoire sera le 3ème pilier pédagogique de l'école du futur. Une école de la deuxième chance sera aussi promue pour lutter contre le décrochage scolaire.

Enfin, pour garantir à la jeunesse de meilleures conditions en milieu scolaire, je vais lancer en 2020, un programme national de cantines scolaires, en priorité en milieu rural, en faveur des élèves du cycle élémentaire et des collèges.

MESURES PHARES

- Finaliser le « Programme zéro abri provisoire » pour offrir aux acteurs de l'Education, élèves comme enseignants, un cadre d'apprentissage approprié.
- Poursuivre l'objectif de mise à niveau des effectifs de personnels de l'Education nationale en vue d'atteindre dans les meilleurs délais la scolarisation universelle et revaloriser en même temps la fonction enseignante dans le cadre d'une gestion des carrières automatisée, l'enseignant étant désormais considéré comme un intrant pédagogique.
- Introduire progressivement l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique dès les deux dernières années du cycle primaire afin de promouvoir davantage l'inclusion numérique de la Jeunesse, et dès le bas âge.
- Réformer les curricula de formation pour donner plus de place à l'Histoire générale du pays afin de promouvoir davantage la citoyenneté et l'idéal panafricain.
- Lutter davantage contre le décrochage scolaire en promouvant une véritable école de la deuxième chance.
- Lancer dès 2020, un programme national de cantines scolaires, en priorité en milieu rural et dans les centres péri-urbains défavorisés, pour renforcer les bases d'une école pour tous.

Pour une université soucieuse de l'avenir



Comme il en est de la carte scolaire, la carte universitaire sera également renforcée. Au cours de mon premier mandat, j'ai déjà engagé un important programme de mise à niveau des infrastructures universitaires à Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey et Thiès, et démarré la construction de la Cité du Savoir et de deux nouvelles universités pour un coût de 130 milliards FCFA : l'Université Amadou Moctar Mbow de Diamniadio et l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niassé. A partir de 2019-2020, seront progressivement finalisés et mis en service les Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) de Thiès, Matam, Bignona, Diamniadio et Richard-Toll, et les Centres universitaires délocalisés de Kolda et Guéoul ainsi que l'Université du Sénégal Oriental à Tambacounda. En ce qui concerne l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), le programme de 20 espaces numériques ouverts (ENO) sera étendu à 50 sites.

Pour améliorer le taux d'encadrement des étudiants, j'ai déjà créé à partir de 2014-2015, deux cent dix (210) postes d'enseignants dans les universités. Cent nouveaux postes seront créés sur la période 2019-2024. En ce qui concerne les enseignants du supérieur, j'ai déjà fait adopter une loi créant un régime de pension complémentaire de retraite,

pour leur assurer des conditions de vie décente une fois à la retraite.

Aussi, le programme « Un étudiant - Un ordinateur », grâce à une subvention de 4,5 milliards FCFA, a déjà permis d'équiper 47.100 étudiants. Ce programme, au départ réservé en priorité aux étudiants de l'UVS sur la base d'une subvention de l'Etat, sera reconduit pour toucher 100% des étudiants des universités publiques. Désormais, les campus bénéficient d'un accès internet avec wifi gratuit et une bande passante de 310 Mégaoctets. Quarante vingt dix neuf (99) laboratoires sont en cours de construction pour améliorer les conditions d'apprentissage des Sciences, Technologies et Mathématiques.

J'ai aussi initié un programme spécifique de renforcement des capacités des campus. De 1958 à 2012, il n'y avait en effet que 5.000 lits pour 100.000 étudiants sénégalais. J'ai déjà réalisé 4.000 lits additionnels à l'UCAD de Dakar et 2.000 lits supplémentaires à l'UGB de Saint-Louis. A partir de 2019-2020, je souhaite réaliser 10.000 lits additionnels sur l'ensemble des campus universitaires du pays.

MESURES PHARES

- Renforcer la carte universitaire avec l'ouverture effective de l'Université Amadou Moctar Mbow de Diamniadio orientée métiers, l'Université du Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niassé, les ISEP de Thiès, Matam, Bignona, Diamniadio et Richard-Toll, les Centres universitaires délocalisés de Kolda et Guéoul ainsi que l'Université du Sénégal Oriental à Tambacounda. Cinquante espaces numériques ouverts (ENO) seront construits au total sur l'ensemble du territoire national.
- Créer cent nouveaux postes d'enseignants du supérieur sur la période 2019-2024.
- Poursuivre le programme « Un étudiant - Un ordinateur » et finaliser la construction de 99 laboratoires pour améliorer les conditions d'apprentissage des Sciences, Technologies et Mathématiques.
- Construire 10.000 lits additionnels sur l'ensemble des campus universitaires du pays pour renforcer les capacités d'accueil des campus sociaux.



Un métier pour tous à la sortie de l'école ou de l'apprentissage

Il nous faut reconnaître que nous manquons encore de capacités et de qualifications professionnelles pour réaliser les programmes infrastructurels de nouvelle génération, dédiés à la qualité de vie de nos compatriotes, que je compte lancer dès 2019, si vous me renouvez votre confiance. Nous n'avons pas encore formé assez de jeunes dans les filières professionnelles, notamment dans les métiers du bâtiment et des travaux publics. J'ai déjà entamé les réformes nécessaires pour que sur une décennie, 30% des jeunes soient orientés vers les filières de la formation professionnelle. Jusqu'au début des années 2010, seuls 1,9% des effectifs étaient orientés vers l'enseignement technique et la formation professionnelle au niveau de l'enseignement moyen général. C'est pourquoi j'avais décidé en son temps de retourner au secteur, la totalité de la CFCE, soit 20 milliards de francs CFA par an. Mon projet d'amélioration de la qualité de vie de notre jeunesse grâce à une politique volontariste de génération d'emplois et de revenus, consacre ainsi la primauté à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

Grâce à la réforme de la CFCE, j'ai déjà engagé un programme important de formation duale École Entreprise, pour 25.000 jeunes, qui bénéficient d'allocations de 40.000 FCFA par mois sur la période de 3 ans né-

cessaire à leur formation et à leur insertion dans les entreprises. Mon ambition est d'assurer à moyen terme, la formation de 100.000 jeunes sénégalais pour doter nos entreprises des ressources humaines de qualité, aptes à les accompagner dans leurs programmes d'investissements et de création de richesses.

Pour faire face au défi de la formation professionnelle et technique de notre jeunesse, j'ai déjà entrepris la réhabilitation de l'ensemble des lycées techniques du pays ainsi que la finalisation des deux lycées professionnels de Fatick et Sandiara ; la mise en place de trois clusters de formation professionnelle dans les domaines de l'horticulture, de l'aviculture et du tourisme pour un montant de 19 milliards FCFA ; le démarrage de la construction de huit (8) centres de formation professionnelle dans les localités de Porokhane, Nabadji Civol, Mboumba, NGourane, Foundiougne, Goudomp, Ndagalma, Koungheul, Médina Gounass, Thiempiang, Ndouloumadji, Aéré lao et Sokone, à travers les fonds de la CFCE, pour 4 milliards de FCFA ; la construction d'un centre de formation aux métiers de la foresterie à Bounkiling, d'un centre orienté vers les métiers industriels à Sédhiou et d'un centre de formation aux métiers de l'agriculture et de l'élevage à Goudiry, pour un coût prévisionnel de 2,5 milliards FCFA

Ces efforts s'accompagneront de la finalisation avant 2020, des centres sectoriels de formation professionnelle aux métiers de la mécanique des poids lourds, de l'automobile, du machinisme agricole de Diama et de la maîtrise énergétique, réalisés aussi en parfaite synergie avec le secteur privé.

Dans les deux années à venir, plus de quatre vingt (80) milliards FCFA seront investis pour renforcer l'employabilité des jeunes, leur insertion professionnelle et le renforcement de l'offre d'infrastructures de formation. C'est comme cela que nous relèverons ensemble, Etat et secteur privé, le défi de l'employabilité de notre jeunesse. Les jeunes sortis de notre système national de formation professionnelle pourront bénéficier des services d'un guichet spécifique de la Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide (DER) pour ceux qui souhaitent intégrer les incubateurs d'entreprises sociales et solidaires.

Il faut enfin noter que pour la majorité des jeunes, la formation en cours d'emploi dans le secteur informel

semble le dispositif clé d'acquisition de compétences; la plupart des jeunes qui travaillent dans le secteur agricole et dans des entreprises artisanales familiales, ayant acquis leurs compétences auprès de leurs parents ou de leurs employeurs. L'apprentissage informel présente ainsi la voie principale pour l'acquisition de compétences dans notre pays, et nous nous devons de lui accorder davantage de priorité. Pour des effectifs de 50.000 élevés dans le système de formation professionnelle et technique, notre pays compte aujourd'hui plus de 400.000 apprentis.

A partir de 2019, je souhaite lancer un programme spécifique de promotion de l'employabilité des jeunes sénégalais engagés dans l'apprentissage non formel. Des secteurs tels que la maçonnerie, la menuiserie, le transport automobile, la mécanique et la confection pour les hommes, la coiffure et la couture, pour les femmes, sont concernés prioritairement. Les apprentis seront dotés de bourses d'apprentissage grâce à une allocation de 20 milliards FCFA dédiée au programme.

MESURES PHARES

- Travailler à la réalisation de l'atteinte de l'objectif décennal d'orientation de 30% des jeunes en cours de scolarisation vers les filières de la Formation professionnelle.
- Mettre en œuvre un programme d'investissement de 80 milliards FCFA pour renforcer l'offre d'infrastructures de formation professionnelle à travers la mise à niveau et la construction de lycées techniques et professionnels, la mise en place de clusters de formation professionnelle, la construction de nouveaux centres sectoriels de formation et de centres de formation aux métiers.
- Mettre en service un guichet spécifique de la DER en faveur des jeunes sortant du système national de formation professionnelle, qui souhaitent intégrer les incubateurs d'entreprises sociales et solidaires. Ce guichet national hébergera en même temps un Service national d'information, de conseil et d'orientation professionnelle dédié à la Jeunesse.
- Lancer un programme spécifique de promotion de l'employabilité des jeunes sénégalais engagés dans l'apprentissage non formel (apprentis) doté d'un budget de 20 milliards FCFA. Des bourses sont ainsi allouées aux apprentis pour les aider dans leur formation.



La santé et le sport comme instruments d'inclusion sociale des jeunes en difficultés

Il importe d'accorder une haute priorité aux jeunes en difficultés à travers une meilleure protection de leur santé mentale et à la promotion du sport afin de favoriser leur inclusion sociale. A cet effet, dans les grands centres urbains, seront développés des réseaux d'animation socio-éducative et des centres de Jeunesse en tant que plateformes de lutte contre l'exclusion sociale. L'insertion numérique des jeunes en difficulté sera également un instrument pour les aider à bâtir leur propre projet de développement personnel. Chaque jeune per-

du sur la voie du développement est en effet une perte irréversible pour sa famille et pour la nation toute entière.

Aussi, en relation avec les collectivités territoriales, un programme national de réduction des inégalités d'accès à la santé et au sport sera développé pour promouvoir la santé scolaire et le sport scolaire. Ce programme sera doté à partir de 2020, d'une enveloppe de cinq milliards FCFA par an.

MESURES PHARES

- Mettre en service dans les centres urbains des réseaux d'animation socio-éducative et des centres de Jeunesse en tant que plateformes de lutte contre l'exclusion sociale.
- Mettre en place un programme spécial de recrutement d'animateurs d'activités socio-éducatives.
- Développer un programme national de réduction des inégalités d'accès à la santé et au sport en milieu scolaire d'un budget de 5 milliards FCFA par an à partir de 2020, en relation avec les collectivités territoriales.

CRÉATIVITÉ, CULTURE ET CITOYENNETÉ



Les maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté pour faire éclore les talents

Je vais créer dans chaque département du pays, une maison de la Jeunesse et de la Citoyenneté (MJC) pour aider les jeunes à développer leurs talents, en mettant à leur disposition des outils créatifs et d'éveil autour de notre patrimoine culturel commun. Dans chaque MJC, des sections lettres, musique, arts graphiques et cinéma seront ouverts. Des formations spécialisées dans les domaines des arts et de la culture seront ainsi dispensés. Un intérêt particulier sera accordé à la promotion de la citoyenneté, à la protection de l'environnement, au

respect du bien public ainsi qu'aux idéaux du panafricanisme.

Dans le cadre de la Fonction publique locale, en relation avec les Conseils de département et les Municipalités, les sortants de l'Ecole nationale des Arts et les professionnels du multimédia ainsi que des éducateurs spécialisés se verront en même temps offrir des débouchés professionnels. Les MJC fonctionneront dans le cadre des compétences transférées aux collectivités territoriales.

MESURES PHARES

- Construire à terme dans chaque département du pays, une Maison de la Jeunesse et de la Citoyenneté (MJC) pour aider les jeunes à développer leurs talents, dans les domaines des lettres, de la musique, des arts graphiques et du cinéma.
- Standardiser les curricula de formation dans ces domaines et favoriser le recrutement des sortants de l'Ecole nationale des Arts et des professionnels du multimédia dans le cadre de la fonction publique locale.
- Soutenir financièrement les MJC dans le cadre des fonds de dotation de la décentralisation.



LE PSE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« Libérer l'initiative de l'entreprise sociale et solidaire »

Pour libérer tous les talents des jeunes et des femmes et doper le potentiel de l'entrepreneuriat national afin de l'accompagner davantage dans la société collaborative qui s'annonce, je lancerai l'initiative « le PSE Economie sociale et solidaire ».

Au cours de la mise en œuvre du premier Plan d'actions prioritaires du Plan Sénégal Emergent, notre économie s'est bien comportée et les gains en termes de croissance sont aujourd'hui bien tangibles. Nous avons pu atteindre très rapidement l'objectif intermédiaire de plus de 6% de taux de croissance du PIB.

Toutefois pour rendre cette richesse additionnelle encore plus durable et plus inclusive et étendre notre base productive, je lancerai cette initiative en tant que clé de la nécessaire transition de l'économie informelle vers le monde de la petite et moyenne entreprise. Nous disposerons alors d'un instrument de développement à long terme de la résilience de la nation face aux chocs exogènes.

Notre processus de croissance sera dès lors articulé autour des petites et moyennes entreprises artisanales et de services, des exploitations familiales, des producteurs locaux, de l'entrepreneuriat collectif, des associations, des mutuelles, des coopératives, des travailleurs indépendants et des entreprises sociales du pays. Ce choix de l'inclusion sociale par l'économique, je l'ai déjà fait tester avec des résultats encourageants dans la filière industrielle de fabrication des huiles végétales.

Il s'agit là d'un renversement de perspective dans la chaîne de partage de la valeur ajoutée nationale.

C'est le Sénégal pour tous qui est déjà en marche.

Cette rupture est nécessaire si l'on sait que notre croissance demeure encore tributaire des performances de secteurs hautement capitalistes tels que les infrastructures, les télécommunications et les services financiers (banques et assurances), principalement détenus par des capitaux étrangers. Le secteur primaire, par essence national, ne contribue jusque-là qu'à hauteur de 15% à la richesse créée alors qu'il compte plus de 750.000 ménages agricoles.

Avec l'initiative nationale PSE Economie sociale et solidaire, se développeront naturellement les capacités de transformation locale de notre production. Nous ferons ainsi des acteurs locaux, le terreau de l'entrepreneuriat domestique d'où devront germer nos champions de demain.

L'initiative nationale s'appuiera en particulier sur les acquis de la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide (la DER) que j'ai mise en place à fin 2017, en matière de promotion et de financement des PME et de l'économie sociale et solidaire.

L'action de la DER sera progressivement complétée par la mise en service de zones d'activités économiques en milieu rural dédiées aux artisans, aux coopératives et aux mutuelles de producteurs. Ces zones d'activités seront dotées d'une fiscalité spécifique tirant profit du « statut de l'entrepreneur » mis en place par le droit des affaires de l'OHADA et d'un accès favorable à l'énergie, pour renforcer notre processus de transformation structurelle à travers les chaînes de valeurs locales.

MESURES PHARES

- Consolider la DER comme base de l'inclusion sociale par l'économique en renforçant son articulation avec le FONGIP, l'ADEPME, l'APDA et l'ANIDA, en mettant à profil le statut de l'entrepreneur défini par l'OHADA comme passerelle d'une économie informelle au secteur structuré.
- Adopter une loi d'orientation sur l'économie sociale et solidaire qui définira les mesures d'ordre fiscal, législatif et réglementaire permettant d'accélérer la performance économique des PME et petites entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Mettre en place dans chaque département du pays, en relation avec les collectivités territoriales du pays, les chambres de commerce et d'agriculture ainsi que les chambres de métiers, une maison de l'entrepreneur (un centre de ressources), adossée à une zone d'activités économiques orientée vers la transformation locale de la production agro-sylvo-pastorale et ses services connexes.
- Réformer les chambres de métiers pour en faire de véritables leviers de la mutualisation, à travers des coopératives et regroupements d'artisans, qui permettront au secteur de changer d'échelle et de mieux s'insérer dans les chaînes de valeur locales pour répondre davantage aux exigences de qualité et de volumes de la commande publique.
- Opérationnaliser la Caisse des Marchés Publics, filiale de la Caisse de Dépôts et Consignations, dans le cadre de sa mission d'appui et d'accompagnement des PME et très petites entreprises (TPE) sénégalaises dans le cadre du financement de leurs activités liées à la commande publique. La caisse des marchés publics accordera des avances permettant aux PME et TPE de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par les dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation des marchés publics, face aux délais de règlement de l'administration.
- Encourager les financements solidaires (les fonds éthiques) en appoint à la DER et aux Systèmes financiers décentralisés pour renforcer l'inclusion financière et sociale des personnes exclues des circuits bancaires et financiers classiques.
- Développer des synergies entre le système national de formation professionnelle, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (à créer) et l'économie sociale et solidaire.
- Mettre en œuvre le Programme d'urgence pour la modernisation des marchés, en dotant chaque région du pays d'un marché commercial régional de référence.



LE PSE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE INCLUSIVE « Promouvoir une société apprenante et une économie de l'innovation »

Il y a à peine 35 ans, aux Etats Unis d'Amérique, plus précisément en 1983, une société privée lançait le premier téléphone mobile commercial. Cette annonce était le prélude à une révolution dans le secteur des télécommunications. Deux mois plus tôt, le mot « Internet » apparaissait officiellement pour la première fois. Au départ conçu comme un intégrateur de réseaux d'ordinateurs pour le monde universitaire et de la recherche, Internet devint très vite un instrument de démocratisation de l'accès à la connaissance. Ces deux innovations allaient bouleverser le monde et ses systèmes de communication sociale.

Une seconde révolution sociale d'égale amplitude sinon d'amplitude supérieure, se prépare en ce moment sous nos yeux. Elle arrivera par les Blockchain, ces chaînes de blocs d'humains qui structurent, grâce aux infrastructures d'échanges de demain, une société horizontale et transparente.

Demain, les humains et leurs entreprises échangeront les biens et services (les actifs financiers et monétaires, les médicaments, les biens immobiliers, la musique, etc.) via ces réseaux informatiques nouveaux et une monnaie numérique. Ceux qui avaient su capter les dividendes de la première révolution du numérique, sont aujourd'hui les leaders du village planétaire et de l'économie mondialisée.

Le Sénégal de mes rêves sera un des hégémons du village africain, avant d'aller à la conquête du village planétaire. Nous en avons la jeunesse. Nous en avons la créativité. Nous en avons les moyens.

Dans la perspective de l'émergence souhaitée à l'horizon 2035 à travers le PSE, j'ai déjà fait inscrire au titre des 27 projets phares du Plan, la création de zones spéciales dédiées à l'Economie numérique et aux services Export.

Un des catalyseurs de cette vision est le projet de parc de technologies numériques (PTN) que je réalise à Diamniadio. Il sera fonctionnel en 2020. Le parc de technologies numériques permettra d'améliorer la contribution du secteur des TIC à l'activité économique, tout en favorisant l'emploi des jeunes. Le parc abritera un incubateur d'entreprises qui favorisera l'éclosion de PME fondées sur les technologies, lesquelles sont souvent gérées par de jeunes diplômés.

J'ai également acquis pour notre pays, un super-calculateur de dernière génération. Avec un tel outil, nous pourrions promouvoir avec efficacité les technologies du « big data et de l'intelligence artificielle », pour ouvrir à notre nation de nouvelles perspectives de connaissance et d'analyse des

risques à long terme auxquels il est confronté ; qu'il s'agisse des risques environnementaux, médicaux, énergétiques ou sécuritaires. Le super-calculateur sera installé en 2019, au sein du Centre National de Calcul Scientifique (CNCS) de Diamniadio.

Aussi, ai-je institutionnalisé le Forum du Numérique de Dakar, et j'ai créé le Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'innovation numérique.

J'ai également décidé d'allouer aux startups du secteur, un financement d'un milliard FCFA en 2018. Autour du Conseil national du numérique en cours de mise en place, je mettrai en place pour les années 2019-2024, un Fonds de soutien au numérique, le FSN, doté d'une allocation budgétaire totale de quinze milliards FCFA (soit 3 milliards FCFA par an), pour promouvoir nos entreprises et en faire les champions africains de la société à venir. Le FSN sera un guichet de la DER.

Dès 2019, la Poste, un des leaders pour les services de transferts monétaires, sera réformée progressivement pour la préparer à être un leader sous-régional de la crypto-monnaie ou monnaie numérique, grâce aux technologies Blockchain.

Je veillerai en même temps à mobiliser tout le capital humain du pays, d'ici et de la diaspora, ainsi que le secteur privé national, afin de projeter le Sénégal vers l'avenir en tant que leader technologique en Afrique.

L'Economie possède son propre dynamisme. Certains métiers apparaissent et d'autres disparaissent. De nouveaux produits et services sont créés quotidiennement, pendant que d'autres produits et services deviennent désuets. Il nous faut assurément préparer notre pays à ces mutations et à l'économie du futur qui sera dominée par les technologies du multimédia, du big data, de l'Internet des objets et par la crypto-monnaie à venir.

A cette fin, je réformerai nos curricula d'enseignement dès le cycle primaire en y introduisant progressivement l'enseignement de l'informatique et de l'anglais. Au niveau du secondaire, un enseignement plus professionnalisant sera promu à hauteur de 30% des effectifs et trente mille (30.000) places seront créées dans les filières universitaires professionnalisantes à travers les Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) et les licences professionnelles. Nous préparons ainsi notre jeunesse, donc notre pays, à la grande aventure de l'économie numérique.

MESURES PHARES

- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Sénégal numérique 2025 et projeter ses objectifs stratégiques à l'horizon 2035, celui d'un Sénégal parmi les 7 pays leaders africains de l'innovation et de l'économie du futur, grâce à son capital humain et ses infrastructures.
- Mettre en service le Parc de technologies numériques (PTN) de Diamniadio dès 2020, doté de son incubateur d'entreprises numériques.
- Installer le Centre national de calcul scientifique au sein de la Cité du Savoir, et mettre à la disposition du monde de la recherche, des entreprises et de la jeunesse, le supercalculateur déjà acquis pour promouvoir la recherche et l'innovation et mitiger les risques environnementaux, médicaux, énergétiques et sécuritaires.
- Pérenniser le Forum du numérique de Dakar comme plate-forme de dialogue avec les acteurs du secteur, ainsi pàque le Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'innovation numérique.
- Promouvoir le financement de l'innovation en passant de l'enveloppe de un milliard FCFA allouée en 2018 par le Chef de l'Etat aux start-ups innovantes à un Fonds de soutien au numérique (le FSN, guichet de la DER) doté de quinze milliards FCFA (soit 3 milliards par an), pour faire émerger des champions sénégalais de l'économie de l'innovation en Afrique.
- Mobiliser la Diaspora pour favoriser le « reverse brain drain », le retour de notre compétence expatriée.
- Réformer la Poste pour en faire progressivement un acteur majeur en crypto-monnaie de la sous-région ouest Africaine à partir de son expérience éprouvée en services de transferts monétaires.
- Réformer les curricula d'enseignement dès le cycle primaire de l'éducation nationale pour y introduire progressivement l'enseignement de l'informatique et de l'anglais à partir du cours moyen.
- Réorienter les effectifs du secondaire à hauteur de 30% sur l'échelle d'une décennie vers les filières professionnelles, dont la moitié ira vers vers les métiers du numérique.
- Créer sur une période décennale, trente mille (30.000) places dédiées aux technologies de l'information à travers les instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), l'université virtuelle du Sénégal (UVS) et les licences professionnelles des universités.



LE PSE VERT OU LA REFORESTATION DURABLE DU TERRITOIRE NATIONAL « la transition agro-écologique pour sécuriser l'alimentation des générations futures »

La troisième initiative nationale, dénommée PSE Vert que je vais lancer pour mieux préparer le Sénégal face aux défis globaux du XXIème siècle, est relative à la nécessaire transition agri-écologique que nous devons entreprendre pour sécuriser, je dirais même sanctuariser, l'alimentation des générations futures. Nous y arriverons grâce à la reforestation du territoire sénégalais. En effet, nos ressources forestières ont disparu de moitié en soixante ans.

Chaque année, sur nos 19,6 millions d'hectares de superficie, ce sont 40.000 hectares de forêts qui disparaissent, soit la superficie de 300 terrains de football par jour. Notre pays étant essentiellement recouvert de dépôts sableux de très faible altitude. Pour faire face aux risques d'érosions auxquels nous expose ce relief, nous devons protéger nos sols de manière durable par un couvert végétal, grâce à des techniques agroforestières appropriées.

Je mettrai ainsi en place une grande initiative nationale de reforestation et de gestion durable de nos forêts.

Aujourd'hui la pression foncière liée à la croissance démographique, le manque de matérialisation reconnue des forêts classées, et l'exploitation abusive et le trafic illicite du bois notamment dans la région naturelle de Casamance, ont fini d'hypothéquer l'avenir des générations futures. Or il nous faut penser à elles, dans toutes nos actions quotidiennes, et en tout ce qui concerne les biens publics et les ressources naturelles du pays. J'ai déjà fait inscrire dans notre Constitution que les ressources naturelles appartiennent désormais au peuple et au peuple uniquement. Ce peuple s'entend à travers les générations d'aujourd'hui et de demain, et j'ai mis à niveau le Code forestier pour durcir la législation pénale contre les coupures illicites de bois.

L'initiative nationale de reforestation s'appuiera sur les technologies du big data et de l'intelligence artificielle du Centre national de calcul scientifique et chaque hectare du territoire, en particulier dans les zones semi-arides du pays, sera doté de capteurs électroniques renseignant en permanence sur son état, grâce aux données utiles à la reforestation, à la désalinisation et à la régénération des sols.

L'initiative sera mise en oeuvre à travers l'Institut national de recherche forestière (INRF) qui sera créé à cet effet, avec des unités spécialisées dans les domaines de la recherche en biotechnologie forestière et en érosion éolienne et hydrique. Nous aurons ainsi une meilleure maîtrise de notre avenir car qui dit forêt dit eau, et qui dit eau dit souveraineté alimentaire.

Grâce à l'initiative, plusieurs centaines de milliers d'emplois verts s'ouvriront à notre jeunesse de manière durable.

A l'instar de l'Agence de sécurité de proximité (ASP) que j'ai mise en place pour renforcer la carte sécuritaire du pays, je mettrai en place l'Agence sénégalaise de protection des forêts (ASP-F) qui sera placée sous la tutelle de la Direction nationale des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des sols, en tant que corps de volontaires travaillant de concert avec les services déconcentrés des Eaux et Forêts et les collectivités territoriales concernées. Ces volontaires vont exécuter le programme de reboisement du territoire et de protection de forêts. Cinquante mille (50.000) jeunes seront formés et recrutés à terme dans le cadre de l'initiative, sur la base du volontariat.

MESURES PHARES

- Appliquer le nouveau Code forestier, notamment sa partie relative à la coupe illicite de bois et lancer un programme national de sensibilisation sur les risques majeurs liés à l'environnement dans notre pays.
- Installer un régime fiscal spécifique à la promotion des industries de recyclage des déchets plastiques dans notre pays.
- Lancer un programme d'investissements de 50 milliards FCFA dédié à l'initiative PSE vert de reforestation durable du territoire national, à réaliser en relation avec les collectivités territoriales, en particulier celles des zones semi-arides du pays.
- Créer l'Institut national de recherche forestière (INRF) qui sera actif dans les domaines de la recherche en biotechnologie forestière et en érosion éolienne et hydrique. Il bénéficiera de la puissance de calcul et d'intelligence artificielle du CNCS (Centre national de calcul scientifique).
- Mettre en place l'Agence sénégalaise de protection des forêts (ASP-F), placée sous la tutelle de la Direction nationale des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des sols, en tant que corps de volontaires travaillant de concert avec les services déconcentrés des Eaux et Forêts et les collectivités territoriales.



LE PSE : CAP SUR L'INDUSTRIALISATION

« Accélérer la transformation structurelle de l'économie »

L'initiative PSE Cap sur l'industrialisation est la matérialisation de ma volonté de faire de notre pays un centre industriel sous-régional. Le développement industriel n'arrive jamais par accident. Notre pays se situe aujourd'hui à un carrefour. Avec sa croissance retrouvée, ses nouvelles capacités productives, ses ressources énergétiques annoncées à partir de 2021, ses importants investissements dans le capital physique (les infrastructures de transport notamment), avec son choix stratégique de promouvoir une société apprenante et une économie de l'innovation pour mieux préparer son avenir, le Sénégal, notre pays, se doit d'accélérer à présent son rythme de transformation structurelle à travers des activités à plus forte valeur ajoutée et à contenu technologique plus élevé. C'est l'objectif que j'assigne à la politique industrielle dans le cadre du Plan Sénégal émergent.

Notre politique industrielle doit nous permettre d'encourager l'investissement privé, tant domestique qu'international, et l'orienter vers les secteurs les plus dynamiques et les plus complexes au plan technologique. Elle tirera davantage profit des nouvelles initiatives que je compte lancer en matière de promotion du capital humain (PSE Jeunesse 2035) et d'inclusion numérique (PSE Société numérique inclusive).

Aussi, l'industrialisation du pays peut désormais être accélérée grâce aux ressources pétrolières et gazières attendues à partir de 2021. Dans les négociations avec les sociétés partenaires du Sénégal, j'ai tenu à ce que notre économie puisse bénéficier de ces futures ressources grâce à une stratégie « Gas-to-Power » de production locale d'électricité. Avec la promotion du « contenu local » dans notre industrie pétrolière et gazière naissante, le « Gas-to-Power » constituera le second levier stratégique d'amélioration de la compétitivité du secteur privé national. J'ai déjà décidé de la nécessaire reconversion au gaz de toutes les centrales électriques du pays, y compris à terme les centrales à charbon. Le gaz sénégalais sera ainsi une bénédiction pour notre pays.

Avec ce nouveau potentiel, notre politique industrielle sera davantage articulée autour des instruments suivants:

- les agropoles pour transformer sur place notre production agricole ;
- les parcs industriels et technologiques ;
- les Petites et Moyennes Industries (PMI) ;
- les hubs miniers.

• LES AGROPOLES

Je lancerai le PRACAS II, programme d'accélération de la croissance de l'agriculture sénégalaise niveau 2, qui va s'appuyer sur la promotion des agro-industries pour transformer localement la production agricole. Trois agropoles couvrant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) impliquées dans les secteurs des produits alimentaires à forte valeur ajoutée et opérant dans des zones géographiques stratégiques, seront promues. Le premier agropole mettra l'accent sur les fruits et légumes; le deuxième se concentrera sur l'aquaculture et la pêche; et le troisième sur le bétail et les produits agro-alimentaires à forte valeur ajoutée.

Chaque agropole fonctionnera comme une entité public-privé reliant les entreprises rurales au marché. Il fournira les infrastructures, les technologies et les services appropriés pour soutenir le développement des PME, y compris les installations pour le traitement, l'emballage, la logistique, le stockage et le contrôle de la qualité des gammes de produits spécifiques, ainsi que la formation.

Les agropoles comprendront également des services pour le renforcement des capacités, les services consultatifs, le marketing, ainsi que la recherche et le développement. Il est prévu que 18.000 nouveaux emplois soient créés dans les agropoles au cours des dix prochaines années.

• LES PARCS INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

En janvier 2017, j'ai fait voter une loi spécifique relative aux zones économiques spéciales. Les plateformes industrielles intégrées orientées vers l'export ainsi que les parcs industriels bénéficient à ce titre d'un environnement institutionnel, juridique et fiscal favorable aux investissements privés. Le Code du travail et la politique de distribution de l'électricité avaient été revus et adaptés à cet effet pour y introduire davantage de flexibilité et renforcer la compétitivité de la destination Sénégal.

A titre démonstratif, avec nos atouts et ces acquis en matière de réformes, j'avais alloué vingt cinq (25) milliards FCFA au projet de développement du parc industriel de Diamniadio, aujourd'hui fonctionnel sur treize (13) hectares. Le parc héberge déjà plusieurs entreprises industrielles et technologiques respectant le Code de l'environnement, ayant investi plus de trente (30) milliards FCFA et dépassé le millier d'emplois.

Dans le courant de l'année 2019, une seconde phase du parc sera développée sur quarante (40) hectares additionnels pour un coût supérieur à soixante (60) milliards FCFA, avec un potentiel de création de plus de 25.000 emplois industriels et technologiques.

Je souhaite également démarrer sur la période 2022-2023 un second parc industriel de dimension internationale dans la région naturelle de Casamance, avec un potentiel de création de quinze mille (15.000) emplois. Ce second parc industriel sera orienté vers les industries agro-alimentaires.

• LES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

L'objectif fixé par le PSE de densification du tissu industriel notamment dans les régions de l'intérieur et d'amélioration de la productivité, de l'accès au marché, et du processus de recherche et d'innovation des PMI dans des secteurs à forte valeur ajoutée, sera poursuivi à travers la promotion de la sous-traitance, de l'accès au financement et du développement de grappes industrielles.

Nous soutiendrons ainsi davantage la croissance du secteur privé, en particulier les PMI, et favoriser un environnement propice à l'investissement industriel.

Les interventions prévues dans le cadre de l'initiative PSE Cap sur l'industrialisation vont inclure la mise en place de mécanismes reliant le secteur privé local et les chaînes d'approvisionnement aux parcs industriels et aux agropoles, (l'agro-industrie, l'élevage, la pêche et l'aquaculture).

• LES HUBS MINIERS

Le PSE porte l'ambition de faire du Sénégal, notre pays, sur un horizon de dix ans, un véritable pays minier à travers la mise en œuvre d'une stratégie de pleine exploitation des ressources minières, ainsi que le premier centre de référence de la sous-région en matière de services miniers, en attirant les fournisseurs et opérateurs de services miniers de référence internationale. L'atteinte de cet objectif stratégique passera nécessairement par la création d'un écosystème apte à répondre aux besoins des acteurs du secteur minier en terme d'infrastructures et de services.

Aux fins d'opérationnaliser cette grande ambition, il nous faut encore développer un hub de services intégrant une sous-traitance opérationnelle y compris le catering, les matériaux de base, des laboratoires d'analyse ; et un hub logistique avec des centres de distributions offrant et stockant des consommables, pièces de rechange, et des équipements.

Après la récente mise en service de l'usine de production d'or de Mako, la promotion de l'exploitation des gisements d'or en pays bassari à Makabingui, et de phosphate à Baity et à Kébémér, sera accélérée sur la période 2019-2024.

MESURES PHARES

- Promouvoir les agro-industries pour transformer localement la production agricole à travers la création de trois (3) agropoles couvrant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) impliquées dans les secteurs des produits alimentaires à forte valeur ajoutée.
- Développer à partir de 2019, la seconde phase du parc industriel sur quarante (40) hectares additionnels pour un coût de soixante (60) milliards FCFA, avec un potentiel de création de plus de 25.000 emplois industriels et technologiques.
- Construire sur la période 2022-2023 un second parc industriel de dimension internationale dans la région naturelle de Casamance, avec un potentiel de création de quinze mille (15.000) emplois.
- Densifier le tissu industriel notamment dans les régions de l'intérieur et améliorer la productivité, l'accès au marché, et le processus de recherche et d'innovation des Petites et Moyennes Industries (PMI) dans des secteurs à forte valeur ajoutée.
- Faire du Sénégal le premier centre de référence de la sous-région en matière de services miniers, en attirant les fournisseurs et opérateurs de services miniers de référence internationale, grâce à la création d'un écosystème apte à répondre aux besoins des acteurs du secteur en terme d'infrastructures et de services.
- Promouvoir l'exploitation des gisements d'or en pays bassari à Makabingui, de phosphate à Baity et Kébémér.

LES

3

NOUVEAUX PROGRAMMES SECTORIELS A L'ECHELLE NATIONALE

LE PROGRAMME
« ZÉRO BIDONVILLE »



LE PROGRAMME
« ZÉRO DÉCHET »



LE PROGRAMME
« VILLES CRÉATIVES »





LE PROGRAMME ZÉRO BIDONVILLE L'HABITAT DÉCENT POUR TOUS

Dans moins de dix ans, avec le programme « Zéro Bidonville » que je vais lancer dans tous les centres urbains du pays, sur les acquis du programme PROMOVILLES en cours d'exécution, notre pays aura un « nouveau visage ».

Parce que nous aurons promu avec succès un véritable écosystème de la Construction avec les nouveaux pôles urbains, le programme « Zéro Bidonville » va s'appuyer d'abord sur des dynamiques locales. Avec les architectes et les entrepreneurs sénégalais, les maçons, les ferrailleurs, les professionnels du bois, les plombiers, les électriciens, les aménagistes et techniciens du cadre de vie, les ouvriers du pays, nous construirons ensemble 100.000 nouveaux logements sur toute l'étude du territoire. D'ores et déjà, 50.000 logements seront construits au cours du second programme d'actions prioritaires (PAP II) du Plan Sénégal Emergent.

Je consacrerai ainsi sur la période du PAP II du PSE, un volume global de 500 milliards FCFA à ce programme structurant devant faire entrer notre pays dans l'ère de la modernité, avec un habitat décent pour tous et une meilleure qualité de vie pour les populations en particulier celles les plus démunies.

D'un coût unitaire de 10 millions FCFA, les logements sociaux du programme « Zéro Bidonville » seront exemptés de droits et taxes, et subventionnés à hauteur de 50%, soit un prix de revient par ménage de 5 millions FCFA.

La Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), renforcée en conséquence, facilitera l'accès aux plus démunis engagés dans le programme, grâce à des prêts d'une durée de 15 ans, adossés au Fonds de Garantie et de Solidarité Habitat (FGS HABITAT) qui sera créé à cet effet. Le FGS HABITAT sera alimenté en priorité par la taxe spéciale sur le ciment et sur les autres matériaux de construction.

Toutes les sociétés de construction du pays, publiques comme privées, seront éligibles au programme. Le programme sera exécuté sur la base d'une contractualisation par commune concernée entre l'Etat, l'Agence d'exécution et les Collectivités territoriales, pour la résorption des bidonvilles existants.

Le programme va concerner toutes les villes de dix mille (10.000) habitants, soit une soixantaine de villes et centres urbains. Servira de modèle au programme, le projet de réhabilitation de la Cité Baraka que je réalise à Dakar, dans le quartier de Liberté VI, en faveur de ses 1.600 habitants qui resteront sur place, après la mise à leur disposition de 210 appartements dans un espace entièrement rénové répondant aux normes d'hygiène et de sécurité.

La qualité de vie commence certes par un habitat décent, mais elle concerne également la sécurité de proximité, l'électrification universelle, l'eau potable pour tous, la gestion des déchets solides et l'assainissement. C'est aussi la proximité des services sociaux de base (éducation et santé, sport et loisirs), la disponibilité d'infrastructures de transport et de mobilité de masse ainsi que de zones d'activités économiques (marchés, zones dédiées aux artisans...).

Toute réalisation du programme va inclure les fonctionnalités ci-dessus décrites, pour rendre heureuse la vie de nos compatriotes.

DÉFI ZÉRO DÉCHET

LE PROGRAMME ZÉRO DÉCHET
UN CADRE DE VIE
SAIN POUR TOUS

Notre pays, le Sénégal, connaît depuis son indépendance, un phénomène d'urbanisation accélérée. 46,5% de notre population vit à présent dans des villes. Pour sa part, la région de Dakar abrite plus de 23% de la population du Sénégal. Elle, est suivie par les régions de Thiès et de Diourbel où vivent respectivement 13% et 11% de la population. Au rythme de croissance de 2,5 %, plus de 62% de notre population sera citadine à l'horizon 2025, soit dans moins de 7 ans. Nous serons alors 13,5 millions de citoyens vivant dans les villes.

Il faudrait aussi rappeler que l'activité économique et industrielle reste essentiellement concentrée dans les centres urbains qui captent les 2/3 du produit intérieur brut ; la région de Dakar à elle seule plus de la moitié du PIB.

Cette situation de déséquilibre et d'urbanisation mal maîtrisée, entraîne bien entendu d'énormes difficultés pour les collectivités territoriales des régions de Dakar, Thiès et Diourbel, face au besoin d'une prise en charge correcte des déchets solides produits par les ménages et les entreprises.

En ce qui concerne la région de Dakar, le lac asséché de Mbeubeuss transformé en dépotier d'ordures depuis 1968, sur une superficie de 114 hectares, reçoit à présent un volume de 475.000 tonnes de déchets solides par an. La décharge de Mbeubeuss a véritablement un impact hautement négatif sur la santé des populations riveraines et des récupérateurs internes de la décharge. Elle sera prise en charge en priorité par le programme « zéro déchet ». Qualifiée à juste titre de bombe sanitaire et écologique, du fait de la pollution de l'air et de la nappe phréatique, la décharge induit aujourd'hui pour l'Etat, une perte économique évaluée à 85 milliards de francs CFA par année.

A ce jour, plusieurs réformes d'ordre institutionnel ont été mises en œuvre sans résultats probants en matière de gestion des déchets solides urbains; les mécanismes mis en place se limitant à la collecte, au transport et à l'élimination au niveau de décharges. Du fait du manque d'infrastructures, aucune valorisation des ordures ménagères n'est réalisée sur le territoire national.

J'ai donc décidé de lancer le programme national « zéro déchet » si vous me renouvez votre confiance le 24 février 2019. Le programme ciblera d'abord la région de Dakar avant de s'étendre progressivement à celles de Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis et Ziguinchor. Les autres régions constitueront la 3ème phase du programme. Chaque région sera ainsi dotée d'un plan intercommunal de gestion des déchets.

Le programme « zéro déchet » proposera une gestion alternative des déchets, bien moins coûteuse en ressources que la gestion conventionnelle en cours, car bâtie autour d'une véritable économie circulaire. Il s'agira en réalité d'un changement d'approche. Le système de collecte des déchets sera ainsi repensé afin de permettre, d'une part, la réutilisation des composants (plastique, verre, papier, etc.), et d'autre part, la destruction industrielle des matières jugées toxiques ou dangereuses, nuisibles à la santé publique et à l'environnement.

La promotion de cette économie circulaire basée sur la revalorisation et le recyclage industriel des déchets nous procurera en même temps des emplois locaux durables ainsi que des gains certains au plan des matières premières nécessaires à notre économie. Sa mise en œuvre nécessitera toutefois une véritable politique de sensibilisation et de formation citoyenne des ménages et des entreprises.

Avec la croissance démographique prévue en 2025 en milieu urbain, nous ne pouvons plus nous permettre de maintenir le niveau actuel de production de déchets par nos ménages et nos entreprises, même si ces déchets doivent être incinérés ou mis en décharge. Nous devons donc produire moins de déchets solides, et réutiliser la part utile de ces déchets résiduels.

Quant à Mbeubeuss, la résorption du site nécessite la mise en place urgente d'infrastructures. Je propose de les réaliser sur la base de la contractualisation d'un partenariat public-privé (PPP). Selon les études déjà réalisées, le budget nécessaire pour ce PPP se situe à 80 milliards FCFA.

Pour financer le programme « zéro déchet » au plan national, les partenariats publics-privés seront privilégiés pour toutes les régions. La taxe sur les ordures ménagères sera réformée à cet effet et progressivement sera instaurée une écotaxe pour prendre en charge le volet valorisation de la matière recyclable des déchets.

Je renforcerai en même temps les capacités du Service national d'hygiène à travers un programme spécial d'équipement, de recrutement et de modernisation des services.

Nous pourrions aussi, ensemble, dédier une journée par mois à la propreté des villes sur l'étendue du territoire national.

Nous pourrions ainsi faire de notre pays, sur une échelle de dix ans, un « Sénégal zéro déchet ».



**LE PROGRAMME VILLES CREATIVES
PLACER LA
CREATIVITE ET LES
INDUSTRIES CULTURELLES
AU COEUR DE LA CITE**

Aujourd'hui les industries culturelles et la créativité constituent un facteur clé de succès dans la promotion d'une économie de l'innovation et du bien-être, dans notre projet sociétal de consolider notre « commun vouloir de vie commune ».

Dans les grands centres urbains adhérant au programme national, je propose que nous célébrions tous les mois, une « Journée Rue Ouverte ». Au cœur de la ville, chaque mois, pour une après-midi, dans le respect de nos traditions culturelles et culturelles, dans le respect de nos croyances et convictions religieuses, nous pourrions réserver un espace piétonnier qui serait ouvert aux talents de la Cité.

La « Journée Rue Ouverte » serait un espace ouvert à tout point de vue, un lieu d'expression et de créativité, un carrefour des talents et du monde de la promotion culturelle. Déjà une ville comme Le Cap en Afrique du Sud s'est positionnée comme un champion de cette initiative internationale, partie du projet culturel Ciclovia de la ville de Bogota. Aujourd'hui, plus de 400 villes, sur presque tous les continents, ont rejoint le mouvement international « Open Streets » qui offre au monde de la Culture et des Arts des instants forts de communion avec leur peuple.

Depuis 2014, notre capitale, la ville de Dakar, a intégré le réseau des villes créatives de l'UNESCO. Il nous faut accompagner nos autres centres urbains pour qu'ils adhèrent au réseau, mais surtout qu'ils soient en condition d'opérationnaliser le concept pour le bonheur des populations.

C'est cela l'objectif qui m'anime pour lancer ce programme national « Villes créatives ». Elle mettra à l'échelle les différentes initiatives déjà en cours comme celle lancée avec brio par le hub social Jokkalabs et la DER Innovation Hub à venir (avec un support et des financements de la DER, la Delegation à l'Emploi Rapide en perspective).

Je demanderais ainsi aux ministères en charge de la Culture et du Tourisme de venir en appont aux collectivités territoriales partenaires du programme, pour bâtir des plateformes culturelles et artistiques permanentes, en relation avec le secteur privé, dans le cadre de partenariats.

Je relèverais à un milliard FCFA, le niveau du Fonds de développement des cultures urbaines (FDCU), couvrant toutes les régions du pays et accessible aux bénéficiaires de manière transparente, par appel à candidatures.

En ce qui concerne les arts plastiques de manière spécifique, afin de promouvoir davantage la créativité et l'innovation, une semaine nationale du design sera organisée de manière tournante dans toutes les capitales régionales. Les designers seront ainsi mieux promus, et mieux connus du monde de l'entreprise et des grands prix du Chef de l'Etat seront remis à cette occasion, aux artistes lauréats ainsi qu'aux villes qui se manifesteront le plus dans la promotion d'écosystèmes favorables à l'innovation et à la créativité.

ACCÈS UNIVERSEL

CONSOLIDER LES ACQUIS EN MATIÈRE DE :

- EAU ET ASSAINISSEMENT • ÉLECTRICITÉ • SERVICES SOCIAUX DE BASE
- SERVICES DE MOBILITE COLLECTIVE • SERVICES SPORTIFS ET CULTURELS



ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

LES PROJETS ET RÉFORMES PHARES :

En matière d'accès à l'eau potable, au niveau urbain, nos performances figurent déjà parmi les plus élevées en Afrique subsaharienne. Le Sénégal s'achemine vers un accès universel équitable et amélioré de l'eau potable. Cet objectif est réalisable au regard du taux d'accès global à cette ressource qui est actuellement à 98,8 % en milieu urbain et à 91 % dans le monde rural. Avec les deux projets majeurs que j'ai déjà initiés, que sont la troisième usine de Keur Momar Sarr (KMS) et l'usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles à Dakar, notre pays disposera d'une production additionnelle de 300.000 m³ par jour. Le financement de ces projets structurants est déjà bouclé, soit 421 milliards de FCFA.

Au plan de l'hydraulique rurale, les différentes actions que j'ai entreprises (le programme des 300 forages, le volet hydraulique du PUDC avec la construction en cours de 251 forages), ont porté le taux d'accès à l'eau potable à 91 % dans le monde rural. Depuis 2015, 158 forages neufs, 132 châteaux d'eau et près de 3.700 km de réseau ont été réalisés dans le pays.

Des acquis sont aussi enregistrés dans l'accès à l'assainissement. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain se situe en ce moment à 67,4 % et 42,3 % en milieu rural.

- **Le projet KMS 3** : en 2018, j'ai lancé la construction de la 3^{ème} usine de Keur Momar Sarr (KMS 3), dotée d'une capacité de 200.000 mètres cubes par jour à partir du lac de Guiers. D'un coût de 274 milliards FCFA, l'usine KMS 3 permettra d'alimenter correctement le triangle Thiès - Petite Côte - Dakar, qui concentre 80% des besoins en eau potable du Sénégal.
- **L'unité de dessalement d'eau de mer de Dakar** : j'ai également initié un second chantier majeur dans le secteur de l'hydraulique urbaine avec l'usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles à Dakar, pour un coût de 135 milliards FCFA. Cette usine aura une capacité de 50.000 mètres cubes par jour, extensible à terme à 100.000 mètres cubes par jour. Le projet comporte un volet renouvellement de 460 kilomètres de réseaux de distribution d'eau dans la région de Dakar.
- **Hydraulique rurale et Assainissement** : en sus de la réalisation de plus de 250 forages supplémentaires prévue dans le cadre du volet hydraulique rurale du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), soixante cinq (65) milliards FCFA seront investis dans le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural. Ce projet sera mis en œuvre dans la zone du bassin arachidier qui abrite un tiers de la population rurale du Sénégal et qui fait face à des défis importants, notamment un très faible taux d'accès à l'assainissement.

ACCÈS UNIVERSEL À L'ÉLECTRICITÉ

LES PROJETS ET RÉFORMES PHARES :

Notre politique de mix énergétique fait figure de modèle partout en Afrique, avec désormais 19% d'énergies renouvelables en ligne sur une puissance installée de 1.100 MW prévue en 2019. Le Plan de production que j'ai défini pour le secteur, a conduit à un mix caractérisé par la baisse des puissances installées fonctionnant avec les produits pétroliers de 91% à 45% sur la période 2013 - 2017. Ainsi le pari de la fourniture en électricité suffisante et à moindre coût pour les ménages sénégalais et nos entreprises, est en passe d'être relevé, et nous sommes résolument en marche vers l'électrification universelle. En 2012, le taux d'électrification du Sénégal se situait à 54%. Depuis 2016, nous avons franchi le seuil de 60%. Mon ambition est de porter en 2025, le taux d'électrification générale du pays à 100%.

Aujourd'hui grâce à nos efforts en matière d'investissements, notre pays est classé au 8ème rang sur les 24 pays africains ayant les meilleurs taux d'électrification, selon le dernier classement établi par le «Global Energy Architecture Performance» du Forum économique mondial (WEF, 2017).

- **Le projet structurant « Scaling Solar » :** avec le meilleur coût pour les usagers, nos capacités en production d'électricité iront en se renforçant grâce au projet Scaling solaire de 100 MW qui, avec des tarifs records aux niveaux national et africain, fera passer le prix du KWH solaire de 32 FCFA à 25 FCFA. Le projet nous servira de référence pour les futures centrales solaires à bâtir en ce qui concerne le prix d'achat au producteur.
- **Eclairage public solaire :** j'ai déjà acquis cinquante mille (50.000) lampadaires solaires dans cette perspective, autour d'un projet conçu avec un transfert complet de technologies pour en assurer sur place sa démultiplication et en faciliter la maintenance. Si vous m'accordez une nouvelle fois votre confiance, le programme passera à un parc total de cent mille (100.000) lampadaires solaires dédiés à l'éclairage public.
- **Energie hydraulique :** mon choix des énergies propres s'accompagne aussi d'une diversification de l'offre à partir des projets d'intégration promus par nos organismes communautaires de bassins que sont l'OMVS et l'OMVG. Sur la période 2019-2024, seront développés progressivement les projets hydro-électriques de l'OMVG, avec les barrages de Kaléta et Souapiti en Guinée, et Gouina et Sambangalou au Sénégal.
- **Les Autoroutes de l'électricité :** parallèlement à la hausse significative de la production électrique, je vais accélérer sur la période 2019-2024, la construction

des autoroutes de l'électricité, avec la mise en service des lignes 225 kV : Mbour-Fatick, Kounoune-Sendou, Nouakchott-Tobène, Kayes-Tambacounda, Tambacounda-Kolda-Ziguinchor, Kaolack-Fatick, et les lignes de transport de l'OMVG : Mbirkilane-Soma-Tanaf et Kaolack-Mbirkilane-Tambacounda-Sambangalou. Ce maillage du territoire national à travers ces autoroutes de l'électricité, garantira l'accès à une électricité de qualité à tous.

- **Le gaz et le pétrole sénégalais comme adjuvants à partir de 2021 :** en matière d'hydrocarbures, comme je l'ai déjà annoncé, notre pays s'appête à intégrer le cercle restreint des pays dotés de réserves de rang mondial. J'ai déjà décidé du développement d'une stratégie « Gas to Power » pour tirer profit localement de ces réserves, grâce au pétrole du bloc de Sangomar offshore profond, mais également à nos gisements de gaz (zone frontalière Sénégal - Mauritanie, et blocs de Kayar Offshore Profond, Teranga, Yaakar et Requin Tigre).
- **Le gaz et le pétrole sénégalais comme adjuvants à partir de 2021 :** aussi ai-je déjà fait prendre les dispositions nécessaires afin que toutes les centrales électriques du pays soient converties en centrales à gaz. Avec cette énergie plus compétitive, les objectifs que j'ai assignés au Plan Sénégal Emergent, en particulier celui de la transformation structurelle de notre économie, donc l'industrialisation du pays, en seront plus rapidement atteints.
- **Les réformes :** j'avais organisé en juin 2018, une concertation nationale sur l'avenir du secteur des hydrocarbures et j'ai décidé d'une grande réforme axée autour d'une loi d'orientation sur la répartition des revenus issus du pétrole et du gaz qui intègre la nécessaire préservation des intérêts des générations futures ; la finalisation d'un nouveau Code pétrolier ; et l'adoption d'une loi sur le contenu local pour capter davantage de valeur ajoutée pour le secteur privé national. Je mettrai aussi en place le Code de l'électricité qui traitera notamment des questions liées à la stratégie nationale « Gas to Power ».
- **L'électricité pour tous grâce à l'harmonisation tarifaire :** pour éliminer au plus tôt les distorsions observées dans les tarifs appliqués au niveau des concessions d'électrification rurale, j'ai déjà décidé de l'harmonisation tarifaire pour que nous disposions d'une grille tarifaire unique sur l'ensemble du territoire national, quel que soit l'opérateur qui délivre le service public. Il s'agit là d'une question d'équité et de justice sociale. Nous le ferons aussi en ce qui concerne l'hydraulique rurale.

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

LES PROJETS PHARES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE PROTECTION SOCIALE

Construire l'avenir grâce à un système efficient de santé publique : c'est dans le but d'assurer des services performants de santé publique, que j'ai confirmé dans le PSE les objectifs stratégiques suivants : améliorer l'offre et la qualité des services de santé et les systèmes de prévention et de lutte contre les maladies ; améliorer la santé et l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant ; renforcer la gouvernance sanitaire et le dispositif de santé communautaire.

Les résultats déjà obtenus sont satisfaisants dans plusieurs domaines :

- **la vaccination des enfants de zéro à onze mois a atteint le niveau de 70% pour un objectif fixé à 80%** (des efforts complémentaires seront entrepris de manière spécifique dans les régions de Tambacounda et de Kédougou à partir de 2019 pour atteindre l'objectif de 80%) ;
- **le maintien de la prévalence du VIH/SIDA en dessous de 1%** : les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires ont abouti à une baisse de l'épidémie avec une prévalence de 0,5 % actuellement contre 0,7% en 2012, et une baisse de 50% des nouvelles infections. Nos efforts seront renforcés grâce au budget de l'Etat et au soutien du Fonds mondial qui met à la disposition du Sénégal, une nouvelle allocation de 22 millions d'euros (l'objectif stratégique 90-90-90 fixé par la communauté internationale demeurera notre repère dans la mise en œuvre de nos stratégies et programmes nationaux) ;
- **atteindre le niveau de couverture stratégique de 62% de la population inscrite à une mutuelle de santé grâce à la CMU, contre 50% actuellement** ;
- **réduire la morbi-mortalité maternelle et infanto-juvénile** : pour réduire le taux encore élevé de mortalité maternelle qui est de 315 décès pour 100 mille naissances et 23 décès enfants pour mille naissances vivantes, j'ai initié un programme spécial de recrutement de mille (1.000) sages-femmes. Aussi, ai-je entrepris la reconstruction la maternité de l'hôpital Le Dantec de Dakar pour améliorer la qualité des soins en santé de la reproduction, et agir sur la qualité et la formation de tous les professionnels de santé aussi

bien les gynécologues, les sages-femmes, les généralistes que les infirmiers. Dans le cadre du second PAP du PSE, mille (1 000) autres sages-femmes seront recrutées.

Infrastructures sanitaires :

J'ai mis à profit mon premier mandat pour accélérer le maillage du territoire national, avec l'ouverture des hôpitaux de Matam, Fatick, Dalal Jamm et Ziguinchor, de 10 nouveaux centres de santé dans les villes de l'intérieur, à Maka Coulibantang, Saraya, Dianké Makha, Médina Gounass, Kidira, Koumpentoum, Pété, Samine, Goudomp et Niakhar, et de plusieurs postes de santé. Huit (8) nouveaux centres de dialyse ont été construits pour assurer une prise en charge déconcentrée des insuffisants rénaux. Seize (16) scanners, 14 appareils de mammographie, 35 tables de radiologie numérique, 50 appareils d'échographie, 10 générateurs de production en oxygène et 3 appareils de radiothérapie ont été acquis et mis en service à travers tous les districts sanitaires du pays. J'ai également doté nos hôpitaux et centres de santé, de 4 camions hôpitaux et 327 ambulances.

De 2019 à 2024, l'élargissement de l'offre de santé publique sera accéléré.

Pour la période 2019-2024, j'ai décidé de la construction de :

- 267 postes de santé ;
- 22 centres de santé ;
- 3 hôpitaux de niveau 2 à Kaffrine, Sédhiou, Kédougou ;
- un hôpital de niveau 3 à Touba ;
- un centre national d'oncologie (cancer), pour un montant de 48 milliards FCFA ;
- un centre de traitement des brûlés à l'hôpital de Fann.

L'élargissement de l'offre de santé publique se traduira par une meilleure prise en charge des malades, notamment des situations d'urgence. Il sera accompagné par un programme spécial de recrutement des personnels médicaux et para-médicaux.

Pour lutter plus efficacement contre les médicaments de la rue et autres produits pharmaceutiques prohibés qui tuent davantage que le paludisme, une nouvelle réglementation comprenant des sanctions judiciaires plus contraignantes sera mise en place dès 2019. Aussi sera intensifiée la lutte contre les réseaux criminels et les trafiquants de médicaments.

Enfin, les sources publiques d'approvisionnement seront sécurisées et l'assurance qualité sera systématisée au niveau de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) au plan des médicaments et des produits médicaux qualifiés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

La Carte « KASSUMAY » pour compléter notre système de couverture maladie universelle et le rendre plus efficient.

A partir de 2020, je mettrai en place une carte nationale d'assurance maladie : la carte « KASSUMAY » ou « CA VA BIEN » en langue Diola. La carte KASSUMAY sera un préalable à toute prise en charge et au conventionnement entre l'Agence CMU et les prestataires, en vue d'une meilleure maîtrise des dépenses et de la lutte contre les abus grâce à la dématérialisation des fiches de soins. La carte sera également un vecteur de transmission d'informations sur notre système sanitaire. L'Agence CMU dotera tous les bénéficiaires de cartes KASSUMAY. Tous les professionnels de santé seront équipés en clés électroniques de lecture et de mise à jour. Ils auront ainsi accès à l'historique du malade (traçabilité du parcours des soins, médicaments contre-indiqués, aide au diagnostic, amélioration de la pertinence des soins).

SERVICES DE MOBILITÉ COLLECTIVE

LES PROJETS ET RÉFORMES PHARES DU SECTEUR DES TRANSPORTS

La mobilité et les transports publics de nouvelle génération :

A travers la mise en place de transports publics de nouvelle génération, mon ambition est de bâtir un réseau de mobilité collective qui optimise les coûts socio-économiques élevés pour la nation, nés de la congestion actuelle de notre système routier. Tous ces nouveaux projets feront l'objet d'une politique tarifaire adaptée pour permettre à tout citoyen, quel que soit son origine sociale et quel que soit son niveau de motricité ou de revenu, de se déplacer facilement à l'intérieur des villes et des campagnes du pays. Telle est ma conception d'un Sénégal pour tous.

- **Le Train Express Régional :** j'ai déjà lancé un programme important de transport public intégré dans la région de Dakar articulé autour de la ligne de 55 kilomètres Dakar - AIBD du Train express Régional (TER), le premier jalon d'un réseau ferroviaire interurbain appelé à se développer jusqu'à Thiès au cours des prochaines années. Avec la desserte de la banlieue de Dakar via quatorze gares connectées au réseau interurbain de Dakar Dem Dikk, le TER qui sera livré le 14 janvier 2019, va améliorer la qualité de vie de 115.000 voyageurs par jour.
- **La rénovation du chemin de fer Dakar - Bamako à partir de 2019 :** je vais entreprendre la rénovation complète de la ligne ferroviaire Dakar - Tambacounda - Kidira. Le financement de ce programme de mo-

dernisation est déjà bouclé et les études techniques seront complétées en vue d'un démarrage effectif des travaux au cours de l'année 2019.

- **De nouvelles lignes ferroviaires en fonction de la demande :** j'envisage de développer à terme de nouvelles lignes ferroviaires, en fonction de la conclusion des offres de développement des ressources minières qui nous sont proposées, au nord du pays en matière de phosphates et au sud en matière de fer et de marbre.
- **Le BRT « Bus Rapid Transfer » en complément au Train express régional dans la région de Dakar :** j'ai lancé le projet de Bus Rapid Transfer (le BRT) qui assurera la liaison du Sud au Nord de la ville de Dakar, avec une capacité opérationnelle de 300.000 voyageurs par jour, pour un coût de 267 milliards de FCFA. Le BRT sera réceptionné et mis en service à partir de 2021.
- **Le transport collectif urbain et inter-urbain privé :** Mon programme de « mobilité pour tous » comprend également un segment « Transport collectif urbain et inter-urbain privé ». J'ai déjà doté les entreprises artisanales de transport de voyageurs plus de 2.500 minibus à Dakar et dans les régions du pays. Au cours de la période 2019-2024, cet effort d'équipement et de modernisation du transport collectif urbain et interurbain sera maintenu au même rythme.

SERVICES SPORTIFS ET CULTURELS

LES PROJETS PHARES

Sport : la grande ambition que j'ai pour le sport sénégalais justifie la décision historique du doublement du budget du ministère des sports depuis 2017, l'objectif à terme étant de l'aligner au niveau de 1% du budget national. En effet, avec un montant de 17,6 milliards FCA, le département des sports disposait de la plus grosse enveloppe budgétaire de son histoire, celle-ci n'ayant atteint la barre des 10 milliards que trois fois seulement sur les dix dernières années.

- **Infrastructures sportives de dimension internationale** : j'ai entrepris et finalisé au cours des trois dernières années, la réalisation de plusieurs infrastructures sportives de classe internationale telles que le Dakar Arena (futur temple du basket et d'une dizaine d'autres disciplines collectives), et l'arène nationale de Lutte. Grâce à une diplomatie sportive efficace, notre pays va organiser, pour la première fois en Afrique, les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Dans cette heureuse perspective, j'ai décidé de la construction d'un stade olympique qui dotera par la suite nos lions du football d'un nouveau temple. Le Stade olympique sera également construit dans le nouveau Pôle urbain de Diamniadio, en région de Dakar, avec les mêmes standards de fonctionnalité et sécurité que le Dakar Arena.
- **Un stade multifonctionnel par Pôle-territoire**: sur un programme de cinq ans, je réaliserai dans chaque pôle-territoire consacré par l'Acte III de la Décentralisation, un stade multifonctionnel, pour permettre l'éclosion des talents grâce à une pratique sportive de masse. Ces infrastructures positionneront notre pays, le Sénégal, pour l'organisation de compétitions sportives internationales majeures telles que la Coupe d'Afrique des nations de football.
- **La réforme du sport scolaire et universitaire**: j'accorde également un grand intérêt à la réforme du sport scolaire et universitaire qui est initiée actuellement par les acteurs en vue de la création de la Fédération sénégalaise du sport universitaire. Pour accompagner le réveil du sport national, je doterai la Fédération naissante du sport scolaire et universitaire, d'une subvention annuelle de 500 millions qui évoluera jusqu'à un milliard FCFA en 2024.

Arts et Culture : la tenue en 2018 de la 13^{ème} Biennale de l'Art africain contemporain a fini de mettre en lumière, à partir de Dakar, cœur du monde artistique, le foisonnement créatif du continent et de sa Diaspora. J'ai déjà doublé le budget alloué à ce rendez-vous majeur des Arts nègres, pour le passer de 500 millions FCFA à un milliard FCFA.

- **L'ancien Palais de justice de Dakar dédié aux Arts et à la Culture** : le site de l'ancien Palais de justice de Dakar, aujourd'hui affecté au monde des Arts, sera réhabilité, modernisé et transformé en un espace convivial abritant des expositions permanentes d'art et des lieux de loisirs dénommé : « Le Hall des Arts de Dakar ».
- **Le Musée des civilisations noires ouvert au public** : ma conception de ce centre dédié aux civilisations du monde noir, est d'en faire un lieu ouvert sur le futur prometteur de l'Afrique et de l'homme noir. Nous en ferons un musée contemporain, en mouvement perpétuel vers la fierté et la liberté de l'homme noir vivant le XXI^{ème} siècle avec authenticité et modernité.
- **Le renouveau du théâtre sénégalais et la promotion des cultures urbaines** : le théâtre sénégalais sera réhabilité, le hip hop et les cultures urbaines consacrées au rang des priorités, pour promouvoir davantage les talents et le génie créateur de notre jeunesse. Sur la période 2019-2024, je vais doter le Festival International de Jazz de Saint Louis, aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du jazz, d'une subvention annuelle de trois cent millions FCFA et je doterais en même temps la ville d'infrastructures adéquates d'enregistrement audio pour permettre à Saint-Louis de jouer un rôle national de capitale de la musique au Sénégal. Le Festival International de Folklore et de Percussion (FESFOP) de Louga, les Blues du Fleuve de Podor, le Carnaval de Kafountine, le Festival des vieilles pirogues (Petite Côte), le Festival de Foundiougne (Fesfou), la sortie du Kankourang, classé patrimoine mondial de l'Unesco, qui sont tous inscrits dans l'agenda culturel national, se verront renforcés en moyens logistiques et financiers à travers le budget.

Edition, Cinéma et Presse : grâce au talent et au génie créateur de la nouvelle génération de cinéastes sénégalais comme Alain Gomis, Ousmane William Mbaye, Moussa Touré, Abdou Lahat Wone, Fatou Touré, Ndiaga Fall, Cheikh Diallo, Samba Gadjigo et Stéphane Vieira, dignes héritiers de Ousmane Sembène, le cinéma sénégalais a retrouvé toutes ses lettres de noblesse. Leurs œuvres ont été maintes fois récompensées au Festival panafricain du cinéma et de la télévision, le Fespaco de Ouagadougou.

- **Le Fonds de promotion de l'industrie cinématographique (FOPICA) porte à 2 milliards FCFA par an** : pour soutenir davantage la production cinématographique nationale, je vais porter à deux milliards FCFA, le Fonds de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle (Le FOPICA). Avant 2023, sera érigée à Diamniadio, la « Cité du Cinéma », véritable pôle cinématographique doté notamment de plateaux de tournage et de studios de télévision.

- **En matière d'édition, je vais mettre en place la « Bibliothèque nationale du Sénégal »** pour conserver et cataloguer la production éditoriale nationale. La Bibliothèque nationale du Sénégal (BNS) sera construite à côté de la « Maison des Archives nationales », dans le nouveau pôle urbain du Lac rose, en région de Dakar.

- **Le Fonds d'aide à l'édition à un milliard FCFA en 2022** : je porterai le Fonds d'aide à l'édition à un milliard FCFA, pour soutenir davantage la création littéraire dans notre pays. Une quote-part de 25% de l'enveloppe sera réservée à la production de livres pour les enfants.

- **L'aide à la presse sera transformée en un fonds d'appui et de développement à la presse (FADP)**. Le FADP sera doté à hauteur d'un milliard FCA dès 2020. Le Fonds dédiera 25% de ses ressources à la Presse en ligne.

LE PAYS QUE J'AI TROUVÉ EN AVRIL 2012



LE POINT DE DEPART

Au 2 avril 2012, j'ai trouvé, tout comme vous, une société sénégalaise hautement duale et une prospérité hypothéquée, dans un pays en profond doute. Nous nous souvenons tous du Sénégal de 2011 pris par une crise économique et financière sans précédent, avec ses morts tombés au champ d'honneur pour le combat démocratique, le 23 juin 2011.

LE 25 MARS 2012 : UN NOUVEAU DÉPART POUR LE PROCESSUS DE PAIX EN CASAMANCE.

Au 2 avril 2012, un des plus grands défis du pays était encore la maîtrise de son processus de construction nationale et l'effectivité de son intégrité territoriale, cinquante deux années après son indépendance. A la date de ma prise officielle de fonction, plusieurs soldats de notre armée nationale, nos vaillants Jambaars, étaient en effet détenus depuis plusieurs mois par le MFDC, à la suite de rudes combats en zone sud, à Kabeumb, Diégoune et Affiniam. La paix s'éloignait chaque jour davantage dans la partie septentrionale du pays. Point de développement sans paix, dit-on. Ma première mission en tant que Chef de l'Etat, fut donc de rétablir la confiance entre tous les fils du Sénégal, y compris et surtout avec nos frères de la Casamance, en nous accordant sur les conditions d'une paix durable. Aujourd'hui même s'il nous reste encore du chemin à parcourir pour une paix définitive, les conditions du développement se rapprochent de nous chaque jour, un peu plus.

S'il n'y a pas de développement sans paix, l'on peut aussi dire qu'il n'y a pas de paix sans développement. J'ai déjà érigé cette belle région de notre pays en une zone touristique spéciale d'intérêt national avec un congé fiscal décennal pour les investisseurs et j'y réalise un barrage à Affiniam, hier terre de combat, pour en faire un grenier additionnel pour la riziculture sénégalaise. De telles initiatives économiques qui complètent le dialogue politique vont assurément dans le sens du développement donc de la paix en Casamance. Le retour définitif de la paix dans la région naturelle de Casamance constitue toujours pour moi l'une des toutes premières priorités nationales et je m'y attelle tous les jours.

LE 25 MARS 2012 : J'AI TROUVÉ UNE SOCIÉTÉ HAUTEMENT DUALE ET PROFONDÉMENT EN DOUTE.

J'avais également trouvé une société hautement duale, centrée autour d'une élite urbaine, avant-gardiste et mondialisée qui capte sans gêne la presque totalité des ressources publiques, alors qu'au même moment une majorité oubliée, essentiellement rurale et traditionnelle, manquait de tout. Avec vous et pour vous, j'étais parti auparavant, pendant deux années, à la rencontre du Sénégal des profondeurs, ce Sénégal silencieux qui souffre, pour écouter la voix du peuple, de Dakar à Kirdira et de Matam à Oussouye, en passant par les terres du Cayor, du Baol, du Sine, du Saloum, du Djoloff, du Ferlo, du Fouta, du Bambouck, du Pakao, du Fouladou, du pays Bassari, et de la Casamance. Bref, j'avais parcouru deux fois le tour de la terre à l'intérieur du pays pour mesurer la soif, l'obscurité, la dureté des travaux domestiques imposés à nos sœurs en milieu rural et le manque de pistes rurales obligatoires à l'écoulement à bonne date de la production de nos braves agriculteurs, encore réduits en son temps à la puissance de leurs bras pour labourer leurs champs. Comme je l'ai déjà dit, j'ai pu mettre un visage et des visages sur ce qu'est la vraie pauvreté dans notre pays.

Ce parcours initiatique aura bouleversé ma conception du développement, et de la vie tout simplement. Progressivement naquit en moi, une dialectique de l'inclusion et je l'avais dit dans mon premier message à la Nation en ma qualité de Chef de l'Etat que ma charge nouvelle se déclinait pour moi en un sacerdoce sans ambiguïté : il est question de servir et non de se servir. Pour servir et apporter les réponses idoines au double défi de la construction nationale et de l'inclusion sociale, donc d'un Sénégal de tous et d'un Sénégal pour tous, c'est à dire une société stabilisée et convergente vers un idéal commun de prospérité partagée, je me suis engagé dans le long chantier de la réinvention de notre système de distribution des richesses. Seulement pour partager la richesse, faudrait-il d'abord que celle-ci existe. Or, le Sénégal, notre pays, était économiquement agonisant en ce début d'année 2012.

Tous ses clignotants étaient au rouge. L'inquiétude la mieux partagée en ce début de 2012 s'incarnait dans cette possibilité non souhaitée de rompre avec le paiement continu des salaires de la fonction publique, un acquis depuis notre indépendance. Cela avait été prédit par ceux qui dirigeaient le pays et le peuple s'y préparait. Le passif de ces dernières années menant vers 2012 était oh combien important.

Pour une économie qui stagnait, le cumul de dettes s'établissait à 3,041 milliards de francs CFA, dont 700 milliards au titre de la dette intérieure. Cet héritage était intenable à court terme. Face aux urgences, notre esprit de résilience et notre capacité d'anticipation auront prévalu. Armé de cette force fondatrice et de votre soutien politique renouvelé dès les législatives de juillet 2012, j'avais alors engagé un programme de réduction drastique du train de vie de l'Etat et de rationalisation de la dépense publique. Ce programme nous aura permis de dégager de nouveaux espaces budgétaires pour subventionner le prix de l'électricité dont la production se signalait encore par une instabilité chronique, d'assister les populations touchées par une crise alimentaire aiguë, et de soutenir la campagne agricole qui s'annonçait déjà ; le tout pour un montant global de 169 milliards de francs FCFA.

LE 2 AVRIL 2012 : LE DÉBUT DE LA RÉVOLUTION VERTE

Aussi, comme réponse à long terme face à l'insécurité alimentaire menaçante, ai-je du engager le pays immédiatement dans une véritable révolution agricole avec un meilleur aménagement des terres et une allocation plus conséquente de moyens pour la maîtrise de l'eau, la production de semences de qualité et leur sécurisation, la transformation agroalimentaire ainsi que la mécanisation de notre agriculture.

Plus de mille tracteurs et divers équipements ruraux ont été rendus disponibles dès la campagne agricole suivante et nous progressons encore avec le même rythme pour installer l'agriculture sénégalaise dans un cycle ascendant de productivité. Les résultats sont aujourd'hui bien visibles avec ces records de production en continu, rarement atteints sur plusieurs années consécutives, dans les différentes spéculations, tout en rémunérant davantage les prix aux producteurs.

Pour accompagner cette révolution agricole, gage du renforcement continu de nos capacités productives, j'avais déjà annoncé une série d'innovations en matière de financement de l'économie dans mon programme

présidentiel, le Yoonu Yokkute qui puise tout comme le PSE, le Plan Sénégal Emergent, dans les mêmes fondamentaux et invariants de ma vision du développement. Ceci est aussi chose faite avec le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS), le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP) et la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE). Ces mécanismes nouveaux interviennent à présent avec des résultats encourageants dans la promotion des investissements d'intérêt public et l'appui aux groupements de femmes et de jeunes, aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux artisans et exploitants agricoles.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR RÉALISER LE MIX ET RELEVER LE DÉFI DE LA PRODUCTION

Le Sénégal de 2011, c'était aussi des dysfonctionnements permanents en matière de production d'énergie, avec des coupures qui duraient entre 10 et 12 heures par jour, ayant finalement conduit aux émeutes de l'électricité. Dès ma prise de fonction, j'avais décidé de renforcer le parc de production, tout en développant un mix énergétique avec des énergies renouvelables. Aujourd'hui, le pari de la disponibilité continue de l'énergie est en train d'être gagné. Le Sénégal est en effet passé de 900 heures de coupure d'électricité en 2011, à seulement 66 heures dès 2016.

Au cours de l'année 2017, de nouvelles capacités ont été mises en ligne, avec les centrales solaires de Mékhé (30 MW) et de Mérina Dakhar (pour 30 MW). Pour 2018, le renforcement des capacités de production se poursuivra avec la mise en service de la centrale à charbon de Sendou pour 125 MW, de la première tranche de 50 MW de la centrale éolienne de Taïba Ndiaye et les centrales solaires de Diass (25 MW), de Sakal (20 MW) et de Kahone (20 MW). Pour une demande totale de 610 MW, la puissance installée sera en début 2019, de 1.100 MW (dont 19% d'énergies renouvelables), contre 573 MW disponibles en 2011.

A travers le PSE, nous avons choisi définitivement d'investir dans les énergies propres et de tirer profit des technologies écologiquement rationnelles, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de respecter les engagements internationaux du Sénégal. Aujourd'hui notre politique de mix énergétique fait figure de modèle partout en Afrique.

LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) ET LES BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Le Sénégal pour tous, c'est d'abord pour moi : organiser la solidarité nationale pour soutenir les plus démunis parmi nous et faciliter à tous l'accès aux soins de santé. C'est à cette double exigence que répondent la Bourse de Sécurité Familiale et la Couverture Maladie Universelle que j'ai mises en place. En initiant la Bourse pour 50.000 foyers dès 2013, avec comme cible l'atteinte de 250.000 familles en 2016, ma volonté demeure de rompre le cycle de pauvreté dans notre pays. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai conditionné le paiement des allocations à l'inscription et l'assiduité des enfants à l'école jusqu'à l'âge légal de 16 ans, et leur vaccination à date. Ce programme donne à la communauté nationale des résultats fort encourageants et j'ai fait inscrire dans le budget de l'Etat de 2018, une dotation couvrant jusqu'à 300.000 de nos concitoyens les plus confrontés à l'extrême prégnance des inégalités sociales.

LES PROGRAMMES PUDC, PROMOVILLES ET PUMA POUR LUTTER CONTRE LES DISPARITÉS TERRITORIALES

Le Sénégal pour tous, c'est enfin la lutte contre toutes les formes d'inégalités, y compris celles liées aux disparités territoriales nées de nos politiques d'aménagement du territoire. J'ai déjà mis en place l'Acte III de la décentralisation en tant que politique publique pour organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Cette politique qui consacre la communalisation intégrale du pays, sera renforcée après évaluation en 2019 par la création des pôles -territoires prévus par la loi pour mutualiser les efforts. Avec les programmes PUDC, PROMOVILLES et PUMA j'ai voulu renforcer les bases à long terme d'un développement durable du pays profond, en provoquant un renversement de perspective pour un passage progressif de la ruralité à la modernité de nos campagnes.

Avec les infrastructures mises en place par le PUDC, mon objectif ultime est d'orienter le grand potentiel économique de l'espace rural vers la satisfaction de la demande sociale en matière de production et de consommation des produits du terroir et des services qui leur sont attachés, posant ainsi les jalons de la marche vers la prospérité des populations concernées. Avec la première phase du programme que j'ai lancée en 2015, les résultats probants réalisés sur le terrain ont commencé à impacter sur le vécu des populations rurales. En effet, 500 kilomètres

de pistes sont déjà ouvertes à la circulation, désenclavant 552 villages. Dans le volet hydraulique, sur les 238 forages prévus, 229 ont été réalisés et livrés, permettant l'accès à l'eau potable à plus de 300 000 de nos compatriotes. En matière d'électrification rurale, 89 villages ont été électrifiés, permettant à plus de 35 000 personnes d'avoir accès à l'énergie. Sur une prévision de 5.079 équipements post-récoltes, 3.529 ont été produits et certifiés, dont 3.401 distribués dans 2.500 villages. Le PUDC sera renforcé au cours des années à venir et 300 milliards FCFA sont déjà mobilisés pour le financement du PUDC II.

En complément à ce programme révolutionnaire, j'ai mis en place le programme PROMOVILLES destiné principalement à la modernisation des villes secondaires du pays. La mise en œuvre d'un tel programme structurant trouve sa pertinence dans la structure géographique de la population sénégalaise. Son évolution au cours des dernières décennies, montre un phénomène d'urbanisation galopante avec un taux d'urbanisation de 45%, contre 23% en 1960, du fait principalement de l'exode rural. Or le rythme d'urbanisation va s'accélérer au cours des prochaines années si l'on sait que le taux de croissance démographique, estimé actuellement à 2,9% par an, correspond à un doublement de la population tous les 25 ans. Dans les villes ciblées par le programme, plus de plus de 300 Km de voiries incluant leurs dépendances (assainissement, éclairage public et aménagement paysager) sont actuellement en cours de réalisation pour un coût global de 280 milliards FCFA.

Quant au PUMA, réalisé dans une logique mutualiste, en synergie avec le PUDC et PROMOVILLES, l'objectif que je lui ai assigné est d'améliorer de manière significative l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base dans les régions administratives de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor, afin de favoriser un rééquilibrage effectif du territoire national. Ont déjà été entrepris dans cette perspective :

- Le renforcement de la sécurité frontalière avec la réalisation de postes mixtes à Salikégné, Wassadou, et d'autres axes de passage identifiés sur les frontières avec la Mauritanie, la Gambie et la Guinée ;
- Le désenclavement routier, fluvial, maritime, grâce à des axes de desserte vers les pays limitrophes pour faciliter la circulation des personnes et des biens au sein des espaces de la Cedeao ;
- L'amélioration de l'accès à la téléphonie et aux équipements numériques grâce à l'amélioration de la pénétration et au déploiement du réseau très haut débit dans les zones frontalières ;
- La mise en place de plateformes minimales d'infrastructures sociales (santé, éducation, hydraulique, etc.) pour améliorer les commodités au niveau de ces établissements humains.

MAJORITE PRESIDENTIELLE



CONGRÈS D'INVESTITURE

1^{er} DÉC 2018
DAKAR ARENA

à
11h

